3/2014
Septembre
Bureau de dépôt : Arlon 1 - N° agrégation : P202157

Province de Luxembourg

Service Provincial Social et Santé



Périodique trimestriel
du Service d'Etudes et de
Documentation Sociales de la Province de Luxembourg



Portrait



Benoît POUSSET
Coordination Luxembourg Assuétudes







Études et documentation sociales

Un centre de documentation en Sciences sociales et humaines



- **Livres, revues, guides pratiques, outils pédagogiques, dvd...**
- **Catalogue en ligne sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be**
- **Prêts inter-bibliothèques**




Ouvert mardi, mercredi, jeudi
de 10h00 à 16h30
ou sur rendez-vous



Études et documentation sociales

Square Albert 1er, 1
6700 ARLON

063 212 752 - 063 212 298
063 212 245


seds@province.luxembourg.be



Une initiative de



Édito - Sommaire

Cher lecteur,
Chère lectrice,

L'automne est à notre porte et avec lui une rentrée professionnelle riche en activités et projets divers.

Je vous invite à découvrir sans plus tarder les thèmes qui seront développés par « Les Vendredis du Social », matinée d'information pour les professionnels qui allient apports théoriques et pratiques de terrain.

La rentrée, ce sont des rendez-vous récurrents qui vous sont adressés par le Service provincial Social et Santé dont j'assume la responsabilité. A l'occasion de la Journée européenne de Lutte contre la traite des êtres humains, le 17 octobre prochain, c'est à la projection du film Ghosts que vous convie la Plate-Forme « Traite des êtres humains de la province de Luxembourg ». Un film inspiré d'un fait réel et qui met en lumière les pratiques d'esclavagisme contemporain.

La rentrée, c'est aussi le retour de la Campagne du Ruban blanc organisée du 25 novembre au 6 décembre et qui, cette année, vous invite entre autres à redécouvrir le spectacle « Danse Léa », création collective du Service Egalité des Chances et de la Compagnie Alvéole sur les violences psychologiques vécues au sein du couple. A l'occasion des 10 ans de sa création, c'est une version revisitée et réactualisée qui vous sera proposée et qui vous invite à partir sur les traces de Léa.

Mais la rentrée, c'est aussi l'occasion de vous proposer des nouveautés. Ce sera le cas pour le Service Egalité des Chances qui organise son premier Tournoi d'éloquence à destination des élèves de 5ème et 6ème années secondaires, mais également sa toute première dizaine de l'Egalité avec un programme varié autour de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous vous donnons également rendez-vous le 10 octobre prochain à la journée d'étude organisée par le Service d'Etudes et de Documentation sociales dont le thème est « La violence au cœur de la nature humaine ».

Difficile en quelques lignes de résumer toute la richesse de ce nouveau numéro, je ne peux dès lors que vous inviter à le parcourir. Je souhaitais, une fois n'est pas coutume, mettre en avant les activités proposées par le Service provincial Social et Santé et vous donner l'envie de nous rejoindre à l'une ou l'autre occasion.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir !

Nathalie HEYARD,

Députée provinciale en charge du
Service provincial Social et Santé

Programme du 4ème trimestre



Depuis 2012, le Service d'Etudes et de Documentation Sociales organise des demi-journées d'information thématique alliant apports théoriques et pratiques de terrain.

Ces matinées d'information ont pour objectifs :

- de permettre les échanges d'idées, d'expériences, de savoir et de savoir-faire ;
- de favoriser la transposition de pratiques de terrain dans d'autres services ;
- d'actualiser les connaissances afin de mieux adapter les méthodes de travail aux problèmes sociaux rencontrés, l'évolution sociale, culturelle, économique et technique.

Entre 40 et 70 participants fréquentent ces matinées. Nous récoltons, lors de chaque séance, un ensemble de suggestions de thèmes à aborder qui nous permettent de concocter le programme.

Voici le calendrier :

Vendredi 17 octobre 2014
Le commerce équitable en province de Luxembourg

Vendredi 21 novembre 2014
(sous réserve)
Abus sexuel : fille et garçon – Mêmes dégâts ?

Vendredi 12 décembre 2014
Le milieu carcéral en province de Luxembourg : Réalités et perspectives





Contact

Service provincial Social et Santé
Études et Documentation Sociales
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Tél. : 063/212 236 ou 212 752
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Plate-Forme « Traite des Êtres Humains » en province de Luxembourg

Depuis novembre 2013, une plate-forme « Traite des Etres Humains » s'est constituée en province de Luxembourg. Celle-ci regroupe différents professionnels concernés par les problématiques des marchands de sommeil, du trafic de dons d'organes, de la prostitution,...

A l'époque, Madame MEUNIER, Magistrat à l'Auditorat du Travail, avait interpellé le Député provincial en charge de ces matières pour le Luxembourg. Elle lui avait proposé de s'inspirer de l'expérience positive de la Plate-Forme de Liège afin de la transposer sur le territoire luxembourgeois.

L'idée de départ était de proposer une sensibilisation sur cette thématique et, de là, lancer un appel à la constitution d'une Plate-Forme « Traite des Etres Humains » en province de Luxembourg.

C'est à l'occasion de la Journée européenne de Lutte contre la traite des êtres humains qu'a eu lieu un après-midi ciné-débat. Il a été choisi de projeter « Lilya 4-ever» film qui traite de l'exploitation de la prostitution.

La première réunion de cette plate-forme s'est déroulée le 13 novembre 2013 et a permis d'opter pour une mission de sensibilisation quant à cette thématique.

Les axes envisagés :

- La sensibilisation des acteurs de première ligne (assistants sociaux des hôpitaux, médecins urgentistes, personnel des CPAS et des Communes, services qui donnent des cours d'alphabétisation, policiers locaux,…).
- La sensibilisation du grand public

En 2014, la Plate-Forme a décidé d'axer son travail sur le monde hospitalier.

Une sensibilisation d'une partie du personnel de Vivalia a pu être programmée en septembre 2014.

A l'occasion de la Journée européenne de Lutte contre la traite des êtres humains, une après-midi « ciné-débat » est programmée le 17 octobre 2014. Elle se déroulera au sein du Département paramédical de la Haute Ecole Robert Schuman à Libramont.

Le film « Ghosts » y sera projeté. Inspiré d'un fait réel, ce film raconte l'histoire d'un groupe d'immigrés clandestins chinois qui, de petits boulots non déclarés en travaux ingrats et mal payés, sont morts noyés en allant ramasser des coques dans le nord de l'Angleterre. Une fable malheureusement bien réelle sur les pratiques d'esclavagisme contemporain.



Le débat sera animé par M. MEULDERS de ASBL SURYA (association basée à Liège qui propose un service d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des personnes victimes de traite et/ou de trafic des êtres humains en région wallonne).

La participation à cette après-midi est gratuite.

Contact

Service provincial Social et Santé
Égalité des chances – Axe Violence
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Jean-Marc HERBIET
Tél. : 063/212 229
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Les formations proposées par l'Axe Violence du Service Égalité des Chances

1. Formation sur la Mémoire Traumatique :

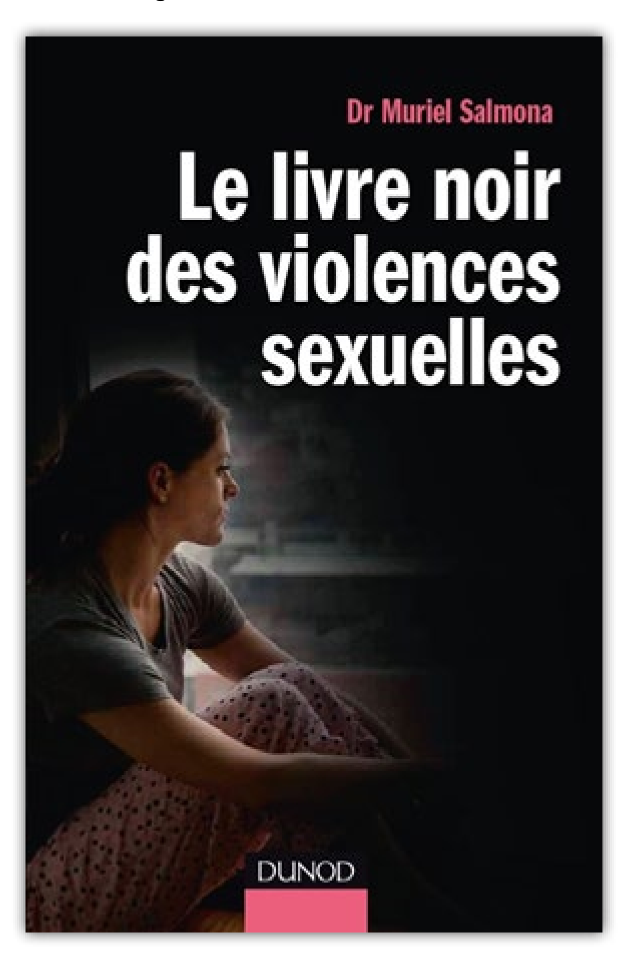
Les professionnels sont souvent amenés à soutenir des personnes sorties de la violence mais qui en restent marquées.
Ils se sentent parfois impuissants par rapport à cette prise en charge.
La formation proposée par le Docteur SALMONA tend à démontrer que cette mémoire traumatique des victimes et de leurs enfants n'est pas irréversible.

Muriel SALMONA est Psychiatre, Psychotraumatologue et Présidente de l'association « Mémoire Traumatique et Victimologie » en France.

Cette formation se déroulera le mardi 22 octobre prochain en la salle « Luxembourg » de la Chambre de Commerce de Libramont.

2. Conférence tout public et formation d'une journée sur les violences sexuelles

Le Docteur SALMONA est également l'auteure de l'ouvrage : « *Le livre noir des violences sexuelles* ». À l'occasion de son séjour, elle prendra la parole à ce sujet en province de Luxembourg.



La conférence se déroulera en la salle « Luxembourg » de la Chambre de Commerce de Libramont le 22/10 à 19h.

Par contre, la formation adressée aux professionnels aura lieu le lendemain au Palais abbatial de Saint-Hubert.
Le Docteur SALMONA tentera d'éclairer les participant(e)s sur les questions suivantes :
Qu'est-ce que la violence sexuelle ?
Où commence-t-elle ?
Que faire en cas de violences ?
Quelles en sont les conséquences psychotraumatiques ?
Comment s'en sortir ?

3. L'enfant face aux violences dans le couple : comprendre pour intervenir

Cette formation d'une journée a pour but de sensibiliser les professionnels psycho-médico-sociaux aux interventions face aux victimes et aux enfants confrontés à la violence dans le couple. L'outil « *Les mots pour le dire* » permettra d'aborder des interventions autant pour la mère victime de violence dans le couple, son enfant et l'adolescent. Fondées sur la recherche internationale dans ce domaine, ces interventions cherchent à sortir les victimes de la loi du silence et à amplifier des facteurs de résilience.

Karen SADLIER, Docteur en psychologie clinique.
Elle exerce en cabinet privé en parallèle à son activité comme Directrice du Département Enfants et Adolescents au Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie, Paris. Ancienne Secrétaire générale de la Société Européenne pour l'Etude du Stress et du Trauma, elle a publié nombreux travaux sur l'enfant victime.

Parmi eux :
L'enfant face à la violence dans le couple (2010), Dunod, Paris ;
Psychothérapie et Psychotraumatologie de l'enfant (2006) dans Lopez, G. et Jehel, L. Dunod, Paris ;
L'état de stress post-traumatique chez l'enfant (2001), Presses Universitaires de France, Collection Médecine et Société, Paris.

Cette formation se déroulera le lundi 15 décembre prochain au Palais abbatial de Saint-Hubert.

Contact

Service provincial Social et Santé
Égalité des chances – Axe Violence
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Jean-Marc HERBIET
Tél. : 063/212 229
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Les circuits courts alimentaires



© http://office.microsoft.com

Qu'est-ce que c'est ?

Les acteurs du secteur s'entendent pour désigner le circuit court comme « *un mode de commercialisation de produits agricoles ou horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel un maximum d'un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur* ».

Le but principal visé par l'émergence des circuits courts est, tout d'abord, de soutenir une alimentation durable et d'augmenter la sécurité alimentaire. Par ailleurs, il s'agit pour le consommateur d'acheter ses produits alimentaires à un prix plus juste, un prix qui reflète les coûts réels engendrés, à la fois pour le producteur, mais également pour l'environnement.

Contexte

Le concept du circuit court est apparu au Japon dans les années 60, sous le nom de « Teikei ». Suite au décès de plusieurs personnes par contamination des métaux lourds dans l'alimentation, le Japon a connu une réelle crise de confiance alimentaire. Plusieurs mères de famille se sont regroupées et ont décidé de collaborer avec des producteurs locaux. Le producteur s'engageait à fournir à ces dames des aliments sains, de qualité et de saison. En échange de quoi, elles lui achetaient ses récoltes à l'avance et les partageaient entre elles.
Aujourd'hui, les Teikei japonais sont un véritable exemple de partenariat local entre producteurs et groupes de consommateurs, alliant éthique, écologie et démocratie. Ce système a d'ailleurs été repris dans de nombreux pays.

Évolution du secteur agricole

Si les circuits courts connaissent un véritable renouveau aujourd'hui, c'est avant tout parce que le contexte socio-économique leur est favorable à cause, d'une part, de l'évolution du secteur agricole, et d'autre part, des attentes des consommateurs. Le secteur agricole a en effet connu une réelle évolution durant les 30 dernières années : la mécanisation des processus de production et une augmentation des revenus des agriculteurs, dans un premier temps. Cette mécanisation a cependant engendré des conséquences dont souffre le secteur.

Évolution des attentes des consommateurs

Celle-ci s'explique principalement par les crises alimentaires que l'Europe a connues durant les 20 dernières années (la crise de la vache folle, la dioxine, etc.). Pour répondre à cette crise de confiance, de nombreuses initiatives ont été lancées : on crée des labels de qualité, l'Europe instaure des systèmes de contrôle stricts de la chaîne alimentaire. Le marketing s'en mêle, en lançant des slogans « *Produits de chez nous* ».

Le consommateur, perdu entre la normalisation des processus de production et les campagnes de communication, préfère retourner à la source : chez le producteur du coin. Le circuit court apparaît en effet comme un modèle de sécurité et de transparence. Et le consommateur apprécie tant la proximité spatiale que sociale.


© http://office.microsoft.com

Les avantages du circuit court

La production et la vente en circuit court présentent plusieurs avantages :

- Consommer local et de saison permet tout d'abord de réduire les transports et donc les émissions de CO2 engendrés par les allers/retours entre continents.
- La production elle-même impacte positivement l'environnement par l'usage de pratiques moins intensives (et souvent bio) et le fait de favoriser la diversité des produits.
- Finalement, en s'approvisionnant directement chez le producteur, plus besoin de packaging tape-à-l'œil pour attirer le consommateur.

Le développement de circuits courts locaux et innovants a également un impact positif sur le développement local durable, principalement dans la création d'emploi à long terme :

- Contrairement aux processus de production industriel facilement délocalisables, le circuit court est basé sur une relation triangulaire. Ce triangle rassemble le producteur, le territoire – une plus-value impossible à délocaliser – et le client.
- On remarque également que le circuit court s'adresse à un public bien plus large que les agriculteurs. Certaines personnes, issues d'horizons très divers, réorientent leur carrière professionnelle vers les circuits courts. Plus que des compétences en agriculture, ce mode de distribution nécessite également de développer des aptitudes de vente, de transformation, etc. Le circuit court est également propice à la réinsertion socioprofessionnelle.

Visibilité

On constate une difficulté, tant pour les producteurs que pour les consommateurs, à connaître l'existant. Certains producteurs aimeraient s'orienter vers le circuit court, mais ils ignorent quelles sont les démarches à envisager ou les réglementations à respecter. Des réseaux existent, mais il sont encore méconnus. Il en va de même pour les consommateurs : ils sont nombreux à vouloir consommer local, mais ils manquent d'informations sur l'accessibilité à ce type de produits et les circuits courts manquent globalement de visibilité.

Il est donc nécessaire que le circuit court se détache de son statut de « marché de niche » en apportant un réel soutien aux réseaux existants. Il est également important de développer l'offre de formation (tant à l'école secondaire, que pour les professionnels et les personnes en reconversion professionnelle) et de sensibiliser les pouvoirs locaux.

Initiatives

En province de Luxembourg, de plus en plus de projets favorisant le circuit court voient le jour comme les Groupes d'Achats Alimentaires.

Un site Internet reprend une liste non exhaustive de ces Groupements : www.groupesalimentaires.be

Sources
Site www.econosoc.be , Tour d'horizon des circuits courts alimentaires.
Plus d'infos : http://agriculture.wallonie.be.



Contact

Service provincial Social et Santé
Économie sociale
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Tél. : 063/212 238
Email : sp.social@province.luxembourg.be

44 CPAS au quotidien, le Gouverneur de la province de Luxembourg à la rencontre du terrain



© Province de Luxembourg

Bernard CAPRASSE, Gouverneur de la province de Luxembourg, a rencontré les travailleurs et les bénéficiaires des 44 CPAS de notre province. Il nous fait part de ses impressions à l'issue de ces deux années de travail synthétisées dans un ouvrage sorti de presse en juin 2014. Il recense les problématiques et les initiatives originales des 44 CPAS de la province de Luxembourg. Un document à partager.

Monsieur le Gouverneur, pourquoi ce tour des 44 CPAS ?

Le premier objectif était de mettre en lumière le travail de tous les collaborateurs à l'œuvre dans les CPAS, ceux que j'appelle les « travailleurs de l'ombre ». On parle rarement d'eux alors qu'ils accomplissent un travail remarquable et essentiel au contact des plus démunis.
La majorité des travailleurs sociaux sont des femmes. Je rends un hommage particulier à leur capacité d'écoute, de résilience. Elles sont confrontées à des situations difficiles, à de l'agressivité parfois.
Le deuxième objectif de ma démarche était d'aller à la rencontre des populations fragilisées de la province de Luxembourg afin de mieux percevoir leurs difficultés.
Ce fut une expérience extraordinairement enrichissante qui m'a permis de me documenter de manière précise sur la précarité.

Comment se sont déroulées les rencontres ?

J'ai rencontré tous les CPAS, de juillet 2011 à juin 2013. Parfois de manière groupée. Dans les plus petites communes, par exemple dans le Nord de la province, les CPAS ont, en effet, pris l'habitude de travailler ensemble. J'en ai donc rencontré plusieurs conjointement. Chaque visite a demandé une préparation intense. Partout, l'accueil a été chaleureux !

Que retirez-vous de ces 44 rencontres ?

Voici quelques constats.
Dans une province dont il faut souligner la prospérité (nous avons le taux de chômage le plus bas de Wallonie), le nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale est passé de 2.948 en 2007 à 3.647 en 2012. C'est une augmentation de plus de 25% !
J'ai également constaté que de plus en plus d'indépendants font appel aux CPAS. Pour la Belgique, il y a plus de 100.000 indépendants qui gagnent moins que le seuil de pauvreté fixé à 1.000€ par mois. J'ai donc pu constater que la province n'est pas épargnée par cette triste nouveauté.
Ce qui m'a aussi frappé, ce sont les néo-arrivants en situation de précarité qui quittent leur région moins favorisée (en Hainaut par exemple) en pensant trouver ici l'Eldorado. Ils sont désorientés parce qu'ils sont notamment confrontés à l'isolement.
L'accès au logement est également interpellant. Nous manquons de logements adaptés pour les personnes seules, âgées, les familles monoparentales. Il y a un déficit important de logements sociaux en province de Luxembourg.
Enfin, la mobilité est une préoccupation constante dans notre province. Sans véhicule, il est presque impossible de trouver un emploi chez nous !

Est-ce que certaines situations vous ont marqué plus que d'autres ?

Oui. Ainsi, je me souviens avoir rendu visite à une famille qui faisait sécher son linge dans une pièce en mettant le chauffage au maximum. Ce n'est pas anecdotique. Parmi les personnes rencontrées, beaucoup manquent de la formation et de l'éducation la plus élémentaire. Connaître les codes sociaux est important. Travailler l'éducation, la formation est essentiel.
Des situations m'ont choqué : ainsi cette dame et sa fille vivant dans une sous-pente avec un seul velux pour un loyer de 500 € par mois, victimes d'un marchand de sommeil. Le Procureur du Roi d'Arlon s'est emparé d'une affaire similaire après l'une de mes visites.
Il y a heureusement des constats positifs. Des personnes retrouvent une activité grâce aux entreprises d'insertion sociale. J'ai pu constater leur bonheur. Certes, le revenu n'est pas toujours considérable mais quelle fierté d'avoir un travail et de pouvoir rendre service.

Les entreprises d'insertion sociale sont une initiative positive. Dans votre rapport, mettez-vous d'autres solutions en exergue ?

Oui, d'autres initiatives utiles et intéressantes sont mises en place par les CPAS et c'est encourageant. On peut en trouver le détail dans l'ouvrage. Je me permets d'y renvoyer le lecteur. Un des objectifs de ce rapport est précisément de partager les expériences. L'intérêt de la démarche est révélé par un chiffre. La version pdf du document a été téléchargée, à ce jour, 2.200 fois, partout en Wallonie. C'est sans doute aussi le signal d'une inquiétude de ceux qui travaillent dans le secteur.
Les mesures qui permettent d'éviter de sombrer dans la précarité doivent être maintenues ! C'est important d'éviter le délitement social qui peut conduire à des comportements de révolte.
De manière générale, je suis intimement convaincu qu'un enseignement et une formation de qualité sont les premiers fondements de la lutte contre la pauvreté.

Votre regard sur les CPAS, leurs travailleurs et leurs bénéficiaires a-t- il changé ?

J'avais intuitivement le sentiment que les travailleurs des CPAS effectuaient un travail qui demandait une énergie considérable. Ce sentiment a été renforcé. Il me paraît important de prendre en compte la pénibilité de leur travail.
Quand vous allez au contact de ceux qui sont dans la difficulté, vous vous demandez comment vous vivriez si vous étiez à leur place. Cela permet de relativiser les commentaires à propos de « l'assistanat ». Certes, il y a des abus, mais la majorité des gens que j'ai rencontrés ne sont pas dans ce cas.

Votre engagement envers les CPAS va-t-il se poursuivre ?

Dans mon travail de Gouverneur, je vais continuer à m'intéresser au sujet. Je suis d'ailleurs en charge de la tutelle sur le fonctionnement des CPAS.
D'autre part, j'exerce une magistrature d'influence. Je n'ai pas le pouvoir politique. Mais le document qui synthétise le résultat de mes visites peut être utile pour les décideurs politiques. Je me fais, en quelque sorte, l'écho des préoccupations du « terrain ».

Enfin, je pense que l'Institution provinciale a un rôle à jouer. À l'instar de ce qui se fait pour la Zone de secours en matière de sécurité civile (les pompiers, …), un travail d'expertise et de soutien est possible en faveur des CPAS. La Province pourrait donc apporter une aide précieuse à ces derniers. Il me semble que le Collège provincial et plus particulièrement la Députée Madame HEYARD sont sensibles à cette cause.

« 44 CPAS au quotidien, le Gouverneur de la province de Luxembourg à la rencontre du terrain » disponible gratuitement au 063/231 070 ou téléchargeable sur le site Internet www.gouverneur-luxembourg.be



Le travail de prévention du Groupe Action Surendettement

Le Groupe Action Surendettement est agréé par la Wallonie en tant que service de médiation de dettes et, à ce titre, peut intervenir dans la province pour toutes les demandes de médiation, que celles-ci soient judiciaires ou non judiciaires (règlement collectif de dettes).
Il est également agréé en tant que centre de référence et, dans ce cadre, il est investi des missions qui lui sont assignées par le décret du 8 février 2007 (modifiant le décret du 7 juillet 1994).

Ces missions consistent à :

- Assister sur le plan du droit et de la pratique de la médiation de dettes plusieurs institutions de médiation de dettes agréées, cette assistance pouvant consister en la prise en charge des cas les plus difficiles.
- Assurer une mission générale de prévention du surendettement et accompagner sur les plans pédagogique, technique et d'évaluation, les groupes d'appui organisés par les institutions agréées de médiation de dettes ou créées en vertu d'une convention de partenariat.

Une mission de prévention

Les enquêtes réalisées auprès de personnes surendettées révèlent que celles-ci attribuent l'origine de leur surendettement à plusieurs facteurs : le manque d'information, l'absence de planification budgétaire, la facilité d'obtenir un crédit et l'insolvabilité imprévue (perte d'emploi, accident, séparation,…). Dans une stratégie de lutte contre le surendettement, les causes exprimées ci-dessus mettent en évidence l'importance de développer un programme d'information objective et complète et de promouvoir un processus de prévention basé sur la responsabilisation du consommateur.

Parce que l'endettement n'est pas toujours une simple fatalité et qu'il faut prendre les bonnes décisions lorsque la situation est critique, le GAS a mis en place un programme de prévention dont l'objectif est de permettre au public d'acquérir la connaissance et la maîtrise des codes qui régissent notre société de consommation. Il pourra alors disposer du recul nécessaire pour éviter les pièges de la surconsommation et consommer au mieux pour son bien-être personnel et celui de la société.

Priorité aux plus jeunes... et aux autres aussi

Les nécessités économiques de conquête de nouveaux marchés ont contribué à faire prendre conscience aux spécialistes de la production et de la distribution des potentialités énormes que représentait le marché au niveau des jeunes. L'enfant et l'adolescent sont utilisés comme leviers pour accroître la consommation des adultes. Ils sont également sollicités en tant que consommateurs autonomes. Ils font de plus en plus l'objet de tentations, de pressions, de séductions, d'intimidations même. Mais sont-ils capables de comprendre l'intention commerciale sous-jacente et d'identifier les dangers d'une consommation « abusive » ?

Il nous paraît pertinent et constructif de préparer les jeunes citoyens (dès le plus jeune âge) à vivre dans cette société aux multiples facettes, de leur permettre d'en comprendre son fonctionnement, de leur donner les moyens d'adopter un comportement critique, responsable et autonome en tant que consommateur.

Si cette éducation à la consommation doit s'adresser prioritairement aux jeunes et au public précarisé, il ne faudrait pas pour autant oublier le large public. Nous sommes tous des (sur)consommateurs, parfois irresponsables ou impulsifs. Nous devons rester maîtres de nos choix de consommation, savoir résister à la publicité, à l'emprise des marques commerciales et peut-être développer d'autres manières d'être pour éviter le surendettement.

Quelques outils pour les enfants, les ados et les adultes :

- Le spectacle de marionnettes
- Le carnet de bord à destination du milieu scolaire
- L'eurodéo de la conso
- Le stylo de Julie
- Un concours de courts métrages
- Un recueil de contes intitulé « *Des contes plein les poches* »
- Un DVD de sensibilisation : « *Besoins, envies, argent, consommation … Quand tout s'emmêle* »
- Un jeu interactif



Contact :

Groupe Action Surendettement
Tél. : 063/602 086
Web : www.gaslux.be
Service prévention : prevention@gaslux.be

Le casier judiciaire

Le certificat de « bonne vie et moeurs » n'existe plus. Aujourd'hui, on parle de « casier judiciaire ». Que recouvre exactement cette appellation ? Qui peut avoir accès au casier judiciaire ?

Le casier judiciaire : c'est quoi ?

C'est une base de données qui reprend toutes les condamnations d'une personne en matière pénale. Si vous avez été condamné(e) à une peine criminelle pour un assassinat, à une peine correctionnelle pour un vol, ou encore à une peine de police pour avoir commis une infraction au Code de la route, toutes ces condamnations seront enregistrées dans le casier judiciaire. Le casier judiciaire peut ainsi être comparé à une « carte d'identité pénale ».



Qui a accès à votre casier judiciaire et dans quel but ?

Le casier judiciaire permet d'obtenir des informations sur les antécédents judiciaires d'une personne. Cela peut être intéressant lorsqu'il s'agit de savoir si une personne est en état de récidive, par exemple. Quatre catégories de personnes peuvent avoir accès au casier judiciaire :

- certains membres des **autorités judiciaires** (juges d'instruction, officiers de police, prisons,…) : ils ont un accès permanent au casier judiciaire, pourvu que ce besoin soit justifié dans le cadre de leurs missions ;
- certaines **administrations publiques** (Bourgmestres, CPAS,...) : leur accès au casier judiciaire est beaucoup plus limité et doit être justifié par un objectif précis ou être autorisé par la loi ;
- **les autorités étrangères** : leur accès doit être prévu par une convention internationale ;
- **la personne elle-même** : toute personne peut demander un extrait de son casier judiciaire auprès de sa Commune. Dans certaines Communes, il est gratuit mais dans d'autres, une participation de quelques euros peut être réclamée.

Effacement et réhabilitation

Il existe deux moyens pour faire disparaître les condamnations du casier judiciaire :

- **l'effacement des condamnations :** ce moyen efface automatiquement certaines condamnations du casier judiciaire et ce, après 3 ans à compter de la décision définitive qui prononce la peine. Ce moyen joue uniquement pour les condamnations légères, comme par exemple les injures, la dégradation de véhicules, le tapage nocturne, etc.
- **la réhabilitation :** suite à une condamnation pour coups et blessures, vous souhaitez faire disparaître cette condamnation du casier judiciaire ? Il faut demander la réhabilitation par écrit au Procureur du Roi. Celui-ci réalisera une enquête. Ensuite, c'est la Chambre des Mises en accusation qui décidera si elle accorde la réhabilitation ou non. La réhabilitation n'est donc pas automatique.

Et pour les mineurs ?

Si vous avez commis une infraction durant la minorité, vous ne pouvez pas en principe être condamné(e) à une peine. Le Tribunal de la Jeunesse est compétent pour prendre une (des) mesure(s) éducative(s) à votre égard (placement, prestations d'intérêt général, médiation, etc.). Ces mesures ne sont pas considérées comme des peines ; elles ne sont donc pas répertoriées dans le casier judiciaire. Attention, ces mesures prises durant la minorité restent toutefois inscrites dans d'autres bases de données et les services judiciaires peuvent toujours les consulter.

Références : *Articles 589 à 602 du Code d'instruction criminelle.*
Circulaire du 30 août 2001 relative au Casier judiciaire central.
Source : billet www.inforjeunes.be

Contact :

Service Casier judiciaire central du SPF Justice
Boulevard de Waterloo ,115,
1000 BRUXELLES
Tél : 02/552 27 47
Fax : 02/552 27 82
E-mail : cjc-csr@just.fgov.be

Communauté homosexuelle : ouverture d'une Maison Arc-en-Ciel en province de Luxembourg !

Quelques dates…

1972 : Dépénalisation de l'homosexualité en Belgique.
1979 : Première "Lesbian and Gay Pride" en Belgique.
1990 : Suppression de l'homosexualité sur la liste des maladies mentales - Nations Unies.
1993 : Création du Centre pour l'Egalité des chances et la Lutte contre le racisme.
2003 : Légalisation de l'accès au mariage entre personnes de même sexe.
2006 : Légalisation de l'accès à l'adoption pour les couples de même sexe.
2007 : Loi anti-discrimination.



Historique

Arc-En-Ciel Wallonie est la Fédération wallonne des associations LGBT (lesbiennes, gays, bi et transgenres). Son objectif est d'offrir un lieu d'échanges entre toutes les associations LGBT. Depuis juin 2008, la Fédération Arc-En-Ciel Wallonie a signé un protocole de collaboration avec le Centre pour l'Egalité des chances et la Lutte contre le racisme. Sur cette base, la Fédération fonctionne comme service de référence (point d'appui) pour les plaintes individuelles relatives à des discriminations sur base de l'orientation sexuelle pour des faits qui relèvent aussi bien des dispositions civiles que pénales. Certaines problématiques se posent de manière spécifique dans notre région, car la Wallonie connaît beaucoup de petites villes, des milieux ruraux, une grande diversité de mentalités régionales d'où la création de Maisons Arc-en-Ciel.

Quatrième Maison Arc-en-Ciel…

Le décret visant l'agrément d'une Maison Arc-en-Ciel par province a été adopté par le Parlement wallon le 11 avril 2014. Les Maisons Arc-en-Ciel (MAEC) sont des lieux d'accueil, de soutien et d'activités pour les homosexuels-les, les bisexuels-les et les trans identitaires ainsi que leurs familles et proches. Elles ont pour objectifs de promouvoir le bien-être des LGBT et de lutter contre les discriminations sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Les missions donnant accès à l'agrément sont, d'une part, l'information et la sensibilisation du grand public, d'autre part, la création d'un réseau local orienté vers la lutte contre les discriminations et la promotion du bien-être des personnes LGBT et enfin, la création d'un espace d'accueil local des associations LGBT et d'information du public. Concrètement, chaque MAEC devra fournir une aide sociale, juridique et psychologique pour les personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur orientation ou identité sexuelle. Actuellement, trois villes wallonnes disposent d'une MAEC : Liège, Namur et, tout récemment, Mons. Pour ces trois structures, ce décret sécurisera leur subventionnement. La MAEC de la province de Luxembourg est la quatrième structure à voir le jour en Région wallonne.

Même si la MAEC luxembourgeoise n'a pas encore de locaux fixes, ses services sont importants sur le territoire :

- Aide et soutien aux LGBT et à leurs proches.
- Informations et sensibilisation.
- Lutte contre les discriminations.
- Soutien aux groupes et associations LGBT de la province.

Le site Internet est un portail luxembourgeois qui vise à faire connaître les services de la MAEC et les activités en province de Luxembourg. Les points forts du site Internet sont :

- La présentation des associations et des groupements LGTB en province de Luxembourg.
- L'agenda des activités et aussi un forum de questions ouvertes.
- Côte originalité, les coups de cœur culturels sont à relever.
- La MAEC vous propose aussi des lectures ou des films en lien avec la question LGTB.
- Pour finir, une galerie virtuelle d'œuvres d'artistes gays est aussi mise en ligne. A noter que deux événements culturels par an seront réalisés autour de ces artistes.

La situation des LGBT en province de Luxembourg

Etre homosexuel(le) ou transidentitaire en province de Luxembourg reste difficile malgré les avancées législatives de notre pays et le changement de mentalité. Une caractéristique principale vécue par les LGBT en province de Luxembourg est la solitude au moment où ils prennent conscience de leur différence. Les premiers pas vers l'acceptation souffrent du manque de structures proches et font face à une difficulté réelle, pour un public rural, de faire une démarche vers une association située dans une ville. L'absence de structures organisées et ayant les moyens de se faire connaître gêne également les professionnels de la santé et du social qui, face à une personne LGBT, sont en recherche d'informations pour soutenir sa détresse.

Les partenaires du projet

Actuellement, pour développer la Maison Arc-en-Ciel, le CAL/Luxembourg peut compter sur deux partenaires spécifiques :

- L'association Rain'Gaum jouissant d'une expertise sur les questions LGTB et de contacts avec des acteurs LGBT de la province et hors province ;
- le Service provincial Social et Santé bénéficiant de moyens logistiques d'une institution publique qui est en lien avec d'autres institutions publiques.

Contact :

Centre d'Action Laïque du Luxembourg
Rue de l'ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél. : 061/225 060 - Email : courrier@cal-luxembourg.be
Coordination du projet : Annabelle CARTON
Direction : Marie-Ange CORNET
Web : www.lgbt-lux.be

Benoit POUSSET devenu virtuose en la maîtrise des dépendances


©Province de Luxembourg



L'ASBL Vie Libre

En 1965, suite à des contacts entre certains membres des Alcooliques Anonymes de la province de Luxembourg et de membres de « Vie Libre » des Ardennes françaises, l'ASBL « Vie Libre » Belgique fut fondée. C'est Monsieur Prosper HAMMER qui fut tout de suite pressenti comme le plus capable d'assumer la responsabilité d'organiser le mouvement belge.

Monsieur HAMER était abstinent depuis quelques années déjà quand il prit contact avec le Docteur KLUTZ à la Clinique de Bastogne. Il suggéra à ce dernier d'organiser des cures de sevrage alcoolique pour des malades dont l'état le justifiait. Le médecin accepta très vite mais à la condition que ces malades soient suivis par un groupe de « buveurs guéris » avant, pendant et après la cure. Cette façon de procéder donnerait plus de chances aux malades de guérir durablement.

Benoit Pousset est devenu virtuose en la maîtrise des dépendances et il nous offre un moment de recueil d'expériences et de motivations…

Benoît POUSSET, quel est votre parcours ?

Après des études d'Assistant social à Liège et mon service militaire, j'ai travaillé quelques mois fin 1976 - début 1977, au Service psychiatrique de l'ancienne Clinique-maternité Saint-Pierre à Messancy avec le Docteur MEYERS. Malheureusement, le manque de subsides a abouti à un licenciement du personnel psycho-social (psychologue et assistant social).

Dans les années 70, la Province entendait développer une politique en matière de santé. Très impliquée dans les hôpitaux, elle soutenait des associations et notamment les actions de l'ASBL « Vie Libre » menées sous la responsabilité entre autres, de Monsieur Prosper HAMMER.

En 1977, la Province a créé ce qui s'est appelé à l'époque le « Département extrahospitalier de Santé mentale ». Certaines activités se sont alors « provincialisées » et sont entrées dans ce cadre. Il en fut ainsi du « Centre médico-social Vie Libre » établi à Bastogne, qui s'est converti alors en « Service de Santé Mentale » qu'on avait pris l'habitude de dénommer, de manière moins stigmatisante, « Centre de guidance ».

Dès février 1977, j'ai été engagé par la Province pour travailler dans ce centre. Celui-ci accueillait et suivait, à domicile ou non, principalement des personnes dépendantes de l'alcool. En adoptant les missions d'un service de santé mentale (voir encadré), il s'est ouvert alors à d'autres patients atteints de pathologies psychiatriques.
Pour ma part, sous l'influence certainement de Prosper HAMMER avec lequel j'ai fait mes premières armes, je me suis orienté plus spécifiquement vers la prise en charge des personnes « malades de l'alcool » comme je préfère les appeler.

En 1978, le Centre a ouvert une antenne à Marche-en-Famenne dans un local prêté par la médecine du travail qui est installée au Centre provincial de Prévention Santé. Nous assurions une présence et des consultations tous les mercredis. L'équipe était composée d'un psychologue mi-temps et d'un psychiatre 16h/semaine, détachés tous deux du CUP La Clairière de Bertrix, de Monsieur HAMMER à mi-temps comme secrétaire et de moi-même comme permanent à temps plein.
L'année suivante, le centre s'est installé dans un appartement au 4ème étage de la Galerie des Carmes, dans la rue principale de Marche.

Qu'est-ce qu'un Service de Santé Mentale ?



© www.mta.ca

Les Services de Santé Mentale s'adressent aux enfants, adolescents et adultes vivant des difficultés psychologiques, relationnelles ou psychiatriques. Ils proposent un diagnostic, une évaluation et une prise en charge dans une perspective médicale, psychologique et sociale. En fonction de leurs possibilités, ils assument une mission d'information et de prévention au niveau de la population desservie. Ils travaillent en collaboration avec les services existants à la demande des patients. Il existe quatre services de santé mentale provinciaux : à Marche-en-Famenne, Bastogne, Arlon et Virton.

Le Service de Santé mentale de Marche propose des entretiens d'aide en vue d'une compréhension des difficultés momentanées ; des examens spécialisés permettant d'établir un bilan médical, psychologique et social ; des guidances et psychothérapies individuelles, de couple et familiales ;

Type de patients :

- Enfants, adolescents et adultes.
- Personnes présentant des troubles intellectuels, des difficultés affectives ou relationnelles.
- Problèmes psychiques : dépression, angoisses, difficultés d'insertion sociale…
- Personnes toxico dépendantes (alcool et autres drogues).

Type de prise en charge :

- Guidance et psychothérapies individuelles : enfants, adolescents et adultes.
- Thérapie de couple ou de famille.
- Entretiens en vue d'une compréhension des difficultés momentanées.
- Mise au point de médications.

J'ai suivi alors une formation complémentaire de 2 ans à mi-temps à Bruxelles en **spécialisation en psychiatrie** et dans la foulée, une **formation en alcoologie** à l'Hôpital Brugmann.

Aujourd'hui, quel est votre rôle dans le Service ?

Je suis Directeur administratif du Service pour la Région Wallonne.

Je suis donc chargé d'assurer la coordination, l'insertion dans le réseau et la gestion quotidienne.
Le Service de Santé mentale qui doit prendre cette dénomination maintenant s'est développé avec une psychiatre, 4 psychologues mi-temps et deux secrétaires. Il est ouvert tous les jours.

Un « club de jour », émanation du service, a vu le jour en 2005 et est devenu cette année « Club thérapeutique », avec un agrément de la Région Wallonne. L'équipe de ce Club est composée de 3 éducateurs mi-temps, une psychologue à mi-temps, une assistante en psychologie mi-temps et une assistante sociale.

La « société » ne donne plus aux familles le droit à l'erreur et les dépossède de leur capacité personnelle à essayer de se débrouiller, gérer et à régler dans la mesure du possible elles-mêmes leurs difficultés. En absence de repères dans la gestion de leur vie, des personnes consultent « les spécialistes ».

Quelles étaient les missions du Service ?

Suite au passé de ce service développé par Vie Libre, nous avons bien sûr continué à accompagner des personnes dépendantes : alcool, drogues (héroïne surtout à partir de 1980 et cannabis à partir des années 90).

L'évolution était aussi d'accueillir et de suivre des personnes ayant des troubles psychiatriques comme la schizophrénie, les troubles bipolaires, la dépression, etc.

Pour ma part, outre le suivi de personnes dépendantes, mon travail consistait aussi à réaliser des activités de prévention en matière de maîtrise de la consommation d'alcool et d'autres drogues auprès de classes de jeunes mais aussi de groupes d'adultes, professeurs, éducateurs, parents.

Ce qui a changé aujourd'hui, ce sont les personnes accueillies. Il y a plus de 35 ans de cela, nous accueillions principalement des personnes diagnostiquées sortant d'un séjour hospitalier en psychiatrie. En 2014, nous sommes débordés... Les personnes viennent chez nous avec des tracas de la vie quotidienne, des difficultés psychologiques : mal-être, burn out, difficultés d'une séparation, d'un divorce, adolescence difficile, « enfant roi », etc.

Vous êtes aussi Président du C.L.A., vous pouvez nous en dire plus ?

La Coordination Luxembourg Assuétudes est une ASBL créée dans le cadre du Décret du 27 novembre 2003 du

Ministère Régional de la Santé relatif à l'agrément et au subventionnement des réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétudes.

La Province de Luxembourg m'a demandé d'investir dans le développement d'un réseau d'aides et de soins en assuétudes, qui réponde aux critères du décret, ce qui passait par la création d'une ASBL. Des contacts ont été pris avec les différents acteurs impliqués dans l'aide et le soin en assuétudes.

Les membres fondateurs sont des personnes morales : les Hôpitaux de la province de Luxembourg, les Services de Santé mentale provinciaux d'Arlon, Bastogne et Marche-en-Famenne, le Service de Santé mentale Nord et Centre Luxembourg ASBL de Libramont, les mouvements d'abstinents (APPEL d'Arlon, Vie Libre), le Service spécialisé Actolux d'Arlon, la Plate-forme de concertation en santé mentale de la Province de Luxembourg et le Centre provincial d'Etudes et de Prévention alcool drogues de Marche-en-Famenne). Elles ont décidé et réalisé la constitution de l'ASBL le 26 septembre 2007.

Le CA se réunit 4 fois par an. Sa mission première est d'identifier et de faire connaître l'offre de soins sur le territoire. D'ailleurs à cet effet, une plaquette a été éditée reprenant par thèmes tous les acteurs de terrains.

Les activités de l'ASBL complète les activités du Service de Santé Mentale comme : faciliter le travail en réseau au profit de jeunes, personnes en difficultés, prise en charge de suivi du traitement, suivi post-hospitalisation, réduction des risques, etc.
Des tables rondes sont également menées trois à quatre fois par an et rassemblent les différents acteurs autour d'un thème ayant trait aux assuétudes.

Où puisez-vous votre motivation après plus de 37 ans dans le secteur ?

La dépendance et la maîtrise de soi sont des sujets qui m'ont toujours captivé.

Mon message est d'être vigilant face à l'alcool ou à d'autres drogues, comme le cannabis. Il faut apprendre à **maîtriser**. Ce qui veut dire ? Notre aide consiste justement à définir ensemble ce que veut dire « maîtriser ».

Il y a rarement de remèdes « miracles». J'essaie d'ouvrir à la compréhension sur les réelles causes des dépendances.
Et ce n'est pas parce que l'on découvre une enfance difficile, des souffrances psychologiques, que l'on règle la problématique de la dépendance physique. Nous ne sommes pas de purs esprits et possédons un corps dont les processus biologiques nous échappent pour la plupart.

Après, je sais que c'est difficile, on ne change pas les personnes, on les aide éventuellement à reprendre le gouvernail. Ce qui maintient la motivation, c'est que j'ai eu quelques retours positifs d'évolution de patients que j'ai suivis. Y suis-je pour quelque chose ? Ai-je eu les mots qu'il fallait ? Certains ont réussi à s'en sortir et sont revenus me voir. Ce sont notamment ces personnes qui valorisent mon travail.

Parmi vos passions, nous pouvons découvrir que vous êtes aussi enseignant. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Effectivement, je suis professeur d'œnologie depuis plus de 20 ans. J'ai commencé à enseigner à Jemelle en Promotion sociale puis, depuis plus de 10 ans, j'ai repris le cours à l'Ecole d'Hôtellerie de Libramont en soirée. L'œnologie est une réelle passion pour moi, la passion d'un dégustateur

Je sais que cela peut paraître surprenant pour certains, eu égard à mes activités de prise en charge des problèmes d'abus mais cela fait aussi partie de cette envie de transmettre une image de la maîtrise de soi et de sa consommation.

Pour ma part, j'ai heureusement toujours gardé une tolérance basse à l'alcool, donc je consomme avec une limite que mon corps m'impose. Je dis souvent que j'ai eu cette chance de ne pas devenir alcoolique dans le sens où, quand on supporte bien l'alcool, on peut en boire beaucoup et beaucoup trop souvent, sans se rendre compte qu'on malmène son corps et qu'on provoque des changements qui peuvent déboucher sur une réelle dépendance avec tous les problèmes qui s'ensuivent.

J'essaie de faire comprendre cela aux élèves que je rencontre. Cela doit rester un plaisir, une dégustation pour le goût et non pour l'effet drogue, et j'enseigne cela…

A 63 ans, vous pensez à l'après-pension ?

Si je vais à « fond de peine » comme me disent certains détenus que je rencontre dans le cadre d'une guidance, cela sera à 65 ans. Et cela sera sans doute à ce moment car mon travail n'est pas une peine, loin de là, et l'ambiance dans le service est de bonne qualité.

Je pense à lire et à passer du temps dans mon jardin à l'entretenir et à écouter les oiseaux.
J'aime aussi les voyages mais des petits trajets en terres connues, pour la facilité de la langue certainement.

Je n'ai jamais pris l'avion par exemple. Cela ne m'a jamais attiré de partir très loin au soleil. J'aime voir la mer en Bretagne ou en Normandie, où le temps est plus sauvage, la montagne en Savoie en été, l'Alsace aussi où l'habitat me charme beaucoup, la Bourgogne et la Loire bien sûr et leurs vignobles. Et lors de ces voyages, j'aime les bonnes tables gastronomiques.

Pour me sentir bien vivre, j'ai surtout besoin de contacts vrais avec des personnes, des amis, de ma famille ; bien loin des connections virtuelles d'aujourd'hui.

———

Si vous étiez…

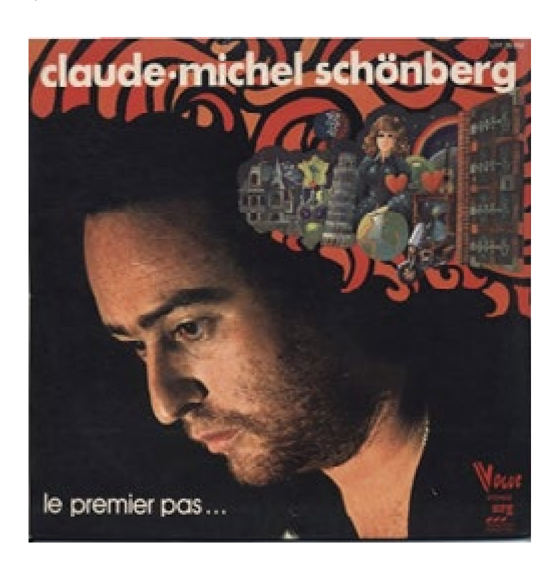
Un livre ?

Le petit prince de Saint-Exupéry, pour ses mots si juste, entre autres, « créer des liens », « Apprivoise-moi ! ».



Une chanson ?

« Le premier pas » de Claude Michel SCHÖNBERG , pour la belle expression de la difficulté et l'émoi de la rencontre.



Un pays ?

La France, pour sa richesse culturelle.



© www.discoverfrance.net

Un film ?

"Out of Africa", pour le romantisme.





La loi « Sexisme » en vigueur…



La loi « Genre », qui régit la lutte contre la discrimination entre hommes et femmes a été réformée. Elle inclut dorénavant le sexisme comme accusation punissable.

La loi datant du 22 mai 2004, luttant contre la discrimination entre les femmes et les hommes afin de pénaliser l'acte de discrimination, tend à combattre le sexisme dans l'espace public et sur le lieu de travail. Elle est entrée en vigueur le 3 août dernier.

Le texte définit aussi et ce, pour la première fois, légalement le concept de sexisme. Désormais, tout geste ou comportement qui méprise une personne en raison de son appartenance sexuelle peut vous valoir une peine de prison et une amende.

Par exemple, dire d'une femme qu'elle a eu une « promotion canapé » parce qu'elle a couché avec le directeur, le dire de manière publique, peut désormais vous valoir de graves ennuis judiciaires.

De même, se moquer publiquement d'un homme et le traiter de « femmelette » parce qu'il a choisi de s'occuper de ses enfants, c'est du sexisme et c'est désormais condamnable !

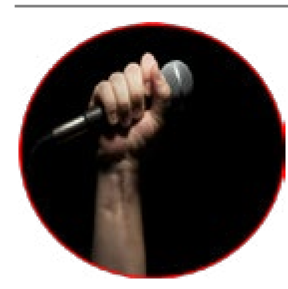
Est également considéré comme du sexisme d'écarter une candidature féminine d'un Conseil d'administration ou d'un métier atypique.

Cette nouvelle loi vise à lutter contre les stéréotypes qui peuvent être blessants voir destructeurs. Le sexisme devient donc une faute à part entière, sans qu'il y ait nécessairement injures ou diffamation.

Quelle est la sanction encourue ? Une comparution devant le Tribunal correctionnel qui pourra prononcer une peine de prison de 1 mois à 1 an et/ou une amende de 50 à 1.000 euros.

Sources :
Loi du 22 mai 2014 tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public et modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes afin de pénaliser l'acte de discrimination, M.B., 24 juillet 2014. Actualitesdroitbelge.be, 6 août 2014. Communiqué de presse de Sud Presse publié le 6 août 2014.

Première édition du Tournoi d'Eloquence



Le Service Egalité des Chances – Axe Egalité – de la Province de Luxembourg a pour vocation de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes sur le plan socioéconomique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée à l'évolution de la femme au fil du temps.

De cette mission est née l'idée d'organiser un Tournoi d'Eloquence dont l'objectif est double : stimuler, chez les jeunes, des facultés d'expression qui, demain, seront utiles à leur épanouissement personnel et dans leur parcours professionnel mais également de se pencher sur l'importance du rôle endossé par les femmes au cours de l'histoire et plus particulièrement durant la première guerre.

Pour ce faire, le thème choisi pour la finale de ce tournoi est **« La guerre de 14-18 a-t-elle eu une influence sur la place des femmes dans la société ? »**. Les élèves du secondaire sont donc invités à mener avec leurs professeur-e-s une réflexion sur cette thématique, encore absente des manuels scolaires et peu abordée en classe.

La participation est entièrement gratuite et ouverte, aux 5ème et 6ème secondaire de la province de Luxembourg <u>en accord avec leur direction d'école</u>.

Les inscriptions devront être rentrées pour le 22 octobre au plus tard.

En premier lieu, une présélection sera opérée sur base d'un écrit qui devra être rendu pour le 6 octobre également. Ensuite, les demi-finales, qui se tiendront le mercredi 12 novembre à partir de 13h30 à Saint-Hubert, permettront de retenir quatre finalistes (sur base du premier texte défendu à l'oral). Ces deux premières épreuves concerneront l'égalité des chances au sens large.

Lors de la finale programmée le 21 novembre, ces 4 candidats devront s'exprimer sur le thème imposé et devront mettre en valeur leurs qualités oratoires pendant environ 5 à 8 minutes. En préambule, il sera demandé à chacun de se présenter et de présenter son école de manière originale. Leur prestation se clôturera sur une réponse à une question posée par le Jury sur un sujet donné en direct.

Les quatre finalistes seront récompensés pour leur prestation. Un ordinateur portable pour les deux grands gagnants et l'école du lauréat (1er prix) recevra 500 euros en remerciement du soutien donné à l'élève.

Contact

Service provincial Social et Santé
Égalité des chances – Axe Égalité
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Emilie KAISER
Tél. : 063/212 213
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Annoncer La Couleur change de cap !

Un nouveau programme Annoncer la Couleur se profile à l'horizon. Depuis le 1er septembre 2014, ALC prend de nouvelles orientations stratégiques pour les 5 prochaines années scolaires. Qui dit changement de cap, dit aussi une offre en transition. Concrètement, quels sont les changements qui VOUS concernent, que vous soyez enseignants, éducateurs, animateurs, jeunes… ?

LES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Nouveaux bénéficiaires, nouvelle mission
Le programme ALC met désormais le focus sur l'**enseignement secondaire (les élèves de 12 à 18 ans)** avec une **ouverture progressive vers les élèves de 3 à 12 ans**. La volonté est de renforcer une certaine continuité pédagogique en Education à la Citoyenneté Mondiale (ECM). Cette **nouvelle mission** sera de :

- préparer et mettre à disposition une offre pédagogique de qualité répondant aux besoins des écoles ;
- renforcer les capacités des écoles et des enseignants en la matière ;
- capitaliser, échanger et innover sur base des bonnes pratiques en matière d'ECM.

Nouvelle forme d'appel à projets
Dans le courant de l'année scolaire, une **nouvelle forme d'« appel à projets » sera lancée** qui remplace l'actuel « appui à projets ». **Objectif ?** Outiller un maximum les candidats (appui financier et pédagogique) pour qu'une idée « citoyenne » se concrétise en véritable processus pédagogique de citoyenneté mondiale. De nouveaux critères ainsi que la procédure de remise des candidatures seront communiqués dans les mois à venir : à suivre donc !

Une offre en transition
Un temps de préparation et d'adaptation est nécessaire à ce changement de cap, raison pour laquelle il est proposé dès cette rentrée une **offre en transition**, tout en visant une certaine continuité dans les actions.

Concrètement, pourquoi faire appel à Annoncer La Couleur ?

Un accompagnement pédagogique & des conseils personnalisés. Entre avoir une idée et la réaliser, il manque parfois un petit coup de pouce. Les collaborateurs éducatifs continuent à **épauler à la demande** (appui pédagogique) dans la mise en œuvre d'initiatives en matière d'Education à la Citoyenneté Mondiale (ECM) !

Des formations près de chez vous.
ALC propose aux enseignants **3 formations** pour aborder, de manière originale et sous différents angles, la citoyenneté mondiale avec les élèves. Ces formations sont entièrement gratuites**,** destinées aux (futurs) enseignants et reconnues par le CECP (primaire) ou l'IFC (secondaire).

Un répertoire en ligne actualisé.
Le répertoire en ligne de ressources pédagogiques d'ECM continue à outiller pour amener les jeunes à mieux comprendre le monde qui les entoure. De nouvelles ressources seront **passées à la loupe** !

Un accès facilité à nos centres de prêt provinciaux & la découverte de nouveaux outils
Les liens entre les écoles et les centres de prêt provinciaux seront renforcés notamment via l'organisation de découvertes de nouveaux outils. Dans chacune des provinces francophones ainsi qu'à Bruxelles, les collaborateurs éducatifs répondent aux questions des usagers public et les conseillent afin de trouver LA ressource pédagogique correspondant le mieux à leurs besoins.

Le Fond documentaire d'Annoncer La Couleur est intégré au Centre de documentation du SEDS et vous pouvez consulter et chercher des outils et des documents sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les nouveaux outils qui seront présentés au cours de cette année en province de Luxembourg ainsi que le programme de formations



Mallette pédagogique : commerce équitable



Les outils d'animation présentés au sein de cette mallette proposent des activités permettant de découvrir 5 thématiques liées au commerce équitable : le travail décent, le travail des enfants, les produits, les inégalités mondiales et la surconsommation. Des prolongements ainsi que des pistes d'actions concrètes sont également proposés afin de lancer les enfants en action.

Cette activité est organisée dans le cadre de la semaine du commerce équitable du 1er au 11 octobre 2014 (www.luxembourgequitable.be).

En partenariat avec Oxfam-Magasins du Monde & Miel Maya Honing.

EN PRATIQUE

Pour qui ? Les (futurs) enseignants travaillant avec des élèves de 10-12 ans.

Quand ? Mercredi 8 octobre 2014, de 13h00 à 16h00.

Où ? Province de Luxembourg - Square Albert 1er, 1 à Arlon.

Manuel pédagogique : carnet de voyage



Comment préparer au mieux un groupe qui entreprend un voyage dans un pays du Sud ? Sur base de la boussole d'ITECO, Carnet de voyage propose des méthodes et des outils d'animation pour encadrer la préparation et le suivi d'un voyage qui n'est pas une fin en soi mais une étape dans une perspective plus générale de solidarité internationale.

En partenariat avec Entraide & Fraternité.

EN PRATIQUE

Pour qui ? Les (futurs) enseignants travaillant avec des élèves à partir de 15 ans.

Quand ? Mercredi 22 octobre 2014, de 13h00 à 17h00.

Où ? Province de Luxembourg - Square Albert 1er, 1 à Arlon





Outil pédagogique : partir ou rester ?



Au départ de divers supports pédagogiques, cet outil permet une réflexion sur la complexité et la diversité des parcours migratoires, de comprendre les raisons de partir ou rester des migrants et d'être à l'écoute des réalités auxquelles ils sont confrontés. Il pose un regard croisé sur les peurs des migrants et les nôtres. Le thème des migrations nous concerne tous : il est temps de se détacher de nos clichés, de jeter nos peurs et de rencontrer l'autre.

En partenariat avec le Service Civil International (SCI).

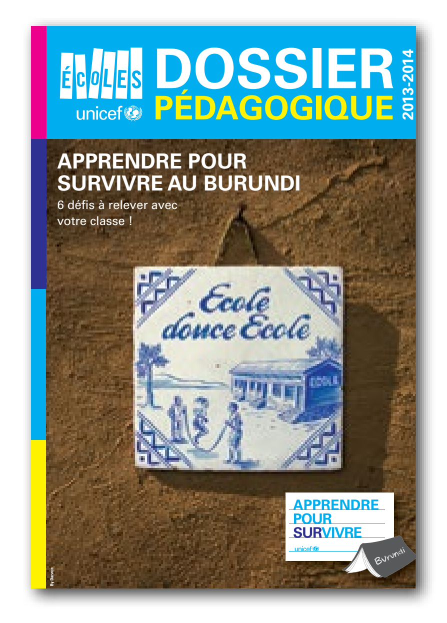
EN PRATIQUE

Pour qui ? Les (futurs) enseignants travaillant avec des élèves à partir de 17 ans.

Quand ? Mercredi 25 février 2015, de 13h00 à 17h00.

Où ? Province de Luxembourg - Square Albert 1er, 1 à Arlon.

Dossier pédagogique : apprendre pour survivre au Burundi



Tout enfant a droit à l'éducation. Ce droit doit être respecté partout dans le monde. La campagne « Apprendre pour survivre au Burundi » s'articule autour de l'importance d'améliorer l'accès à l'éducation pour les milliers d'enfants qui vivent dans des zones de conflit, avec une attention particulière à l'impact du conflit et de la guerre sur les enfants et leur scolarité. Ce dossier pédagogique s'accompagne d'un DVD associé à des fiches de travail pour les élèves.

En partenariat avec UNICEF Belgique.

EN PRATIQUE

Pour qui ? Les (futurs) enseignants travaillant avec des élèves de 8 à 12 ans.

Quand ? Mercredi 25 mars 2015, de 13h00 à -17h00.

Où ? Province de Luxembourg - Square Albert 1er, 1 à Arlon.

Tous ces documents et ces outils pédagogiques sont disponibles au Centre de documentation



Contact et inscription

Service provincial Social et Santé
Annoncer La Couleur
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Mathieu LEONARD
Tél. : 063/212 763
Email : annoncerlacouleur@province.luxembourg.be
Web : www.annoncerlacouleur.be



FORMATIONS ENSEIGNANTS SECONDAIRE

Programme 2014-2015

Vous êtes (futur-e) enseignant-e du secondaire (12-18 ans) ? En 2014-2015, Annoncer la Couleur vous propose une formation de 2 jours dans divers lieux pour aborder la citoyenneté mondiale avec vos élèves !

Ces formations sont entièrement gratuites. Elles permettent d'expérimenter une démarche construite autour d'outils pédagogiques, reposent sur une pédagogie active et participative et visent la transférabilité de la démarche proposée au sein des classes.

À LA RENCONTRE DE L'AUTRE



Comment aborder les questions liées aux migrations et à l'accueil des demandeurs d'asile dans un climat serein ? Qu'est-ce qui fait bouger les gens ? Quelles actions peuvent être entreprises avec des jeunes pour aller à la rencontre de l'autre ?

En collaboration avec le Département Accueil des Demandeurs d'asile de la Croix-Rouge de Belgique.

OBJECTIFS

1. Découvrir les réalités de l'accueil des demandeurs d'asile et des personnes en situation irrégulière.
2. Replacer les migrations et leurs causes dans le contexte global actuel.
3. À partir d'un exemple concret, définir les balises pour mener à bien un projet collectif en lien avec les migrations.

EN PRATIQUE

@ HAINAUT
Quand ? Lundi 2 & mardi 3 février 2015
Où ? Maison de la Culture de Tournai
Avenue des Frères Rimbaut, 2 à 7500 Tournai
Infos ? Fabienne Malaise ou Anne-Michèle Nisolle - ALC Hainaut
064 31 28 26 / dgac.annoncerlacouleur@hainaut.be

@ LIÈGE
Quand ? Lundi 9 & mardi 10 février 2015
Où ? Espace Rencontres de la Bibliothèque Les Chiroux
Place des Carmes, 8 (1er étage) à 4000 Liège
Infos ? Cécile Mestrez ou Marie Gérain - ALC Liège
04 250 94 33 / alc@chiroux.be

@ BRUXELLES
Quand ? Lundi 2 & mardi 3 mars 2015
Où ? Espace Jacqmotte (CTB)
Rue Haute, 139 à 1000 Bruxelles
Infos ? Gaëtan Van Landewyck - ALC Bruxelles
02 505 18 19 / gaetan.vanlandewyck@btcctb.org

@ NAMUR
Quand ? Lundi 9 & mardi 10 mars 2015
Où ? Namur (lieu à préciser)
Infos ? Florence Chauvier ou Sarah Fouarge - ALC Namur
081 77 67 36 / annoncerlacouleur@province.namur.be

@ LUXEMBOURG
Quand ? Lundi 16 & mardi 17 mars 2015
Où ? Bâtiment de l'administration de la Province de Luxembourg
Square Albert 1er, 1 à 6700 Arlon
Infos ? Mathieu Léonard - ALC Luxembourg
063 21 27 63 / m.leonard@province.luxembourg.be

INSCRIPTIONS

En ligne sur le site d'Annoncer la Couleur ou **via l'IFC.**

QUI SOMMES-NOUS ?

Annoncer la Couleur est un **programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale** (ECM) financé par la Coopération belge au Développement, coordonné depuis l'Agence belge de développement (CTB) et mis en œuvre sur le terrain **en partenariat** avec les provinces du Brabant wallon, du Hainaut, du Luxembourg, de Namur, le Centre Culturel *Les Chiroux* pour la province de Liège et la CTB pour Bruxelles-Capitale.





LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Editeur responsable : Carl Michiels - CTB - Rue Haute 147, 1000 Bruxelles

www.annoncerlacouleur.be



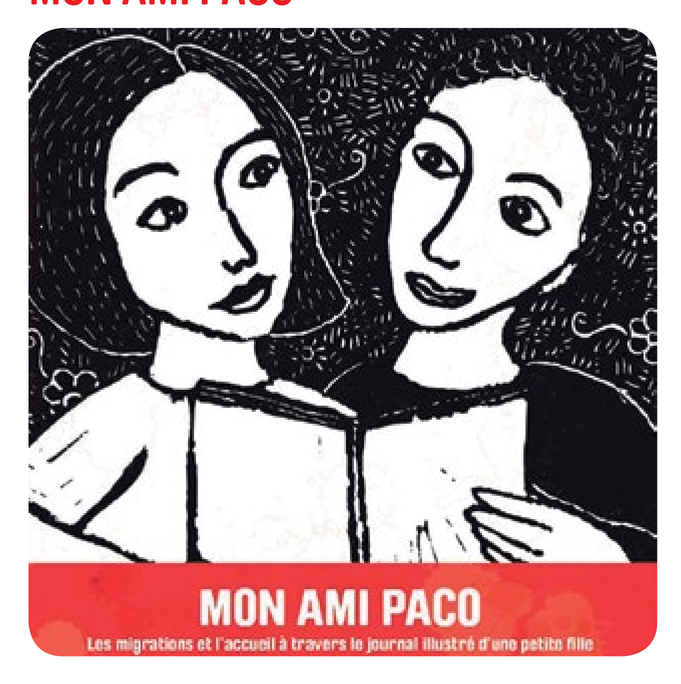
FORMATIONS ENSEIGNANTS PRIMAIRE

Programme 2014-2015

Vous êtes (futur-e) enseignant-e du dernier cycle primaire (10-12 ans) ? En 2014-2015, Annoncer la Couleur vous propose 2 formations pour aborder la citoyenneté mondiale avec vos élèves !

Ces formations sont entièrement gratuites. Elles permettent d'expérimenter une démarche construite autour d'outils pédagogiques, reposent sur une pédagogie active et participative et visent la transférabilité de la démarche proposée au sein des classes.

MON AMI PACO

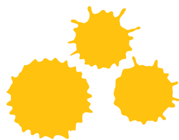


Racontée à travers les yeux d'une petite fille, *Mon ami Paco* est une histoire d'amitié et de rencontre entre deux enfants, dont l'un - sans-papiers - disparait un jour. En partant du récit et de l'image, la formation propose des ateliers d'écriture et des outils pédagogiques permettant de susciter chez les plus jeunes une interrogation sur ce que les autres vivent ailleurs.

Avec la participation de Luc Baba, co-auteur de l'ouvrage illustré par Marion Dionnet et édité par les Territoires de la Mémoire.

OBJECTIFS

1. Aborder les principaux thèmes liés aux migrations et à l'accueil des migrants à partir de l'ouvrage de littérature de jeunesse *Mon ami Paco*.
2. Expérimenter différents outils de sensibilisation liés à la thématique des migrations.



EN PRATIQUE

@ NAMUR
Quand ? Lundi 17 & mardi 18 novembre 2014
Où ? CECP Namur - Rue Saint-Roch, 17B à 5150 Floreffe
Infos ? Florence Chauvier ou Sarah Fouarge - ALC Namur
081 77 67 36 / annoncerlacouleur@province.namur.be

@ LUXEMBOURG
Quand ? Lundi 24 & mardi 25 novembre 2014
Où ? CECP Marche - Rue Victor Liberty, 36C à 6900 Marche
Infos ? Mathieu Léonard - ALC Luxembourg
063 21 27 63 / m.leonard@province.luxembourg.be

@ LIÈGE
Quand ? Lundi 8 & mardi 9 décembre 2014
Où ? Espace Rencontres de la Bibliothèque Les Chiroux
Place des Carmes, 8 (1er étage) à 4000 Liège
Infos ? Cécile Mestrez ou Marie Gérain - ALC Liège
04 250 94 33 / alc@chiroux.be

@ HAINAUT
Quand ? Lundi 19 & mardi 20 janvier 2015
Où ? Maison de la Culture de Tournai
Avenue des Frères Rimbaut, 2 à 7500 Tournai
Infos ? Fabienne Malaise ou Anne-Michèle Nisolle - ALC Hainaut
064 31 28 26 / dgac.annoncerlacouleur@hainaut.be

@ BRABANT WALLON
Quand ? Lundi 26 & mardi 27 janvier 2015
Où ? Centre de ressources pédagogiques
Chaussée des Collines, 54 à 1300 Wavre
Infos ? Fabrice Corbusy - ALC Brabant wallon
010 23 60 95 / annoncerlacouleur@brabantwallon.be

@ BRUXELLES
Quand ? Lundi 23 & mardi 24 février 2015
Où ? Espace Jacqmotte (CTB)
Rue Haute, 139 à 1000 Bruxelles
Infos ? Gaëtan Van Landewyck - ALC Bruxelles
02 505 18 19 / gaetan.vanlandewyck@btcctb.org

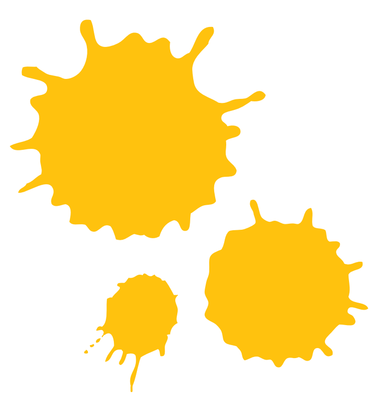
INSCRIPTIONS

En ligne sur le site d'Annoncer la Couleur ou **via le CECP.**

NOUVELLE FORMATION !

LES INDIENS CONTRE LES GÉANTS DU PÉTROLE





Le jeu coopératif *Les Indiens contre les géants du pétrole* sensibilise les élèves à une autre culture et à la thématique de l'exploitation pétrolière. À partir d'un exemple concret – le quotidien de la communauté de Sarayaku en Équateur –, la formation propose des outils pédagogiques et des techniques d'animations permettant de travailler la notion d'interdépendances Nord-Sud. En quoi nos actes ont-ils un impact à l'autre bout de la planète, au cœur de la forêt amazonienne ?

OBJECTIFS

1. Expérimenter un jeu coopératif permettant de prendre conscience des interdépendances Nord-Sud au travers d'un exemple concret : la mise en péril de la vie des Indiens par l'exploitation pétrolière.
2. Questionner notre mode de vie et de consommation, et ses impacts sur le monde.
3. Découvrir le combat d'une minorité indigène d'Amazonie, ainsi que sa culture.

EN PRATIQUE

@ LIÈGE
Quand ? Lundi 2 février 2015
Où ? Espace Rencontres de la Bibliothèque Les Chiroux
Place des Carmes, 8 (1er étage) à 4000 Liège
Infos ? Cécile Mestrez ou Marie Gérain - ALC Liège
04 250 94 33 / alc@chiroux.be

@ NAMUR
Quand ? Jeudi 12 mars 2015
Où ? Salle de Presse du Palais provincial
Place Saint-Aubain, 2 à 5000 Namur
Infos ? Florence Chauvier ou Sarah Fouarge - ALC Namur
081 77 67 36 / annoncerlacouleur@province.namur.be

@ BRUXELLES
Quand ? Lundi 23 mars 2015
Où ? Espace Jacqmotte (CTB) - Rue Haute, 139 à 1000 Bruxelles
Infos ? Gaëtan Van Landewyck - ALC Bruxelles
02 505 18 19 / gaetan.vanlandewyck@btcctb.org

INSCRIPTIONS

En ligne sur le site d'Annoncer la Couleur ou **via le CECP.**

QUI SOMMES-NOUS ?

Annoncer la Couleur est un **programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale** (ECM) financé par la Coopération belge au Développement, coordonné depuis l'Agence belge de développement (CTB) et mis en œuvre sur le terrain **en partenariat** avec les provinces du Brabant wallon, du Hainaut, du Luxembourg, de Namur, le Centre Culturel *Les Chiroux* pour la province de Liège et la CTB pour Bruxelles-Capitale.


















Editeur responsable : Carl Michiels - CTB - Rue Haute 147, 1000 Bruxelles

www.annoncerlacouleur.be

« La vie ? C'est trop mortel ! Parler de la mort avec les ados »

Nous voulons ce qu'il y a de meilleur pour les adolescents. Or, la perte d'un proche est une épreuve difficile à surmonter. La mort, c'est une séparation ultime, c'est une violence, c'est douloureux.

Cependant, le décès d'une personne plus ou moins proche est un événement faisant partie intégrante de la vie. Tôt ou tard, chacun d'entre nous y sera confronté. En conséquence, il est faux de croire que l'adolescent ne rencontre pas la mort.

Face à cette réalité, beaucoup se sentent démunis. Nous avons peur de parler de la mort. Nous voulons épargner au possible le chagrin à l'adolescent. Or, parler de la mort ne demande pas de compétence spécifique. Parler de la mort, c'est avant tout et surtout parler de la vie !

Ainsi, lors de l'Opération Vie en Vol, opération de sensibilisation menée dans le cadre de la Journée mondiale des Soins palliatifs, la Plate-forme de concertation des soins palliatifs de la Province de Luxembourg vous propose diverses activités autour de la thématique **« La vie ? C'est trop mortel ! Parler de la mort avec les ados »**.

Dès octobre 2014
À Libramont



« Espace Papillon »

Espace de parole destiné aux enfants et adolescents touchés par un deuil.

———

Mardi 21 octobre 2014 à 20h00
Cinépointcom à Marche-en-Famenne

Nos étoiles contraires

Hazel Grace et Gus sont des adolescents hors-normes, partageant un humour ravageur et le mépris des conventions. Leur relation est elle-même inhabituelle, étant donné qu'ils se sont rencontrés lors d'un groupe de soutien pour les malades du cancer.

Projection du film suivie d'un débat, **en collaboration avec Cinémarche**.

———

Vendredi 21 novembre 2014 de 8h30 à 12h00
L'Amandier, Avenue de Bouillon, 70 à Libramont



« La vie ? C'est trop mortel – Parler de la mort avec les ados »

Sensibilisation pour les **professionnels** par **Gilles DESLAURIERS**, *Psychothérapeute et Psychoéducateur québécois, consultant en pertes, changements et transitions ; certifié formateur par le Gouvernement du Québec*

———

Vendredi 21 novembre 2014 à 20h00
Libr'Accueil, Rue du Printemps 25 à Libramont

« La vie ? C'est trop mortel – Parler de la mort avec les ados »

Conférence pour le **grand public** par **Gilles DESLAURIERS**, *Psychothérapeute et Psychoéducateur québécois.*

———

Samedi 22 novembre 2014
Communauté des Fresnes à Warnach

Journée des familles

Animée par **Gilles DESLAURIERS**, *Psychothérapeute et Psychoéducateur québécois* et **en collaboration avec « À travers le deuil, la vie »**

Cette journée a pour objectif l'aide et le soutien aux familles ayant perdu un proche. Elle permet à chacun de traverser le deuil, de raconter l'histoire de celui-ci et l'expression des émotions et des sentiments.
Nombre de places limité. Inscription indispensable.

Contact

Plate-forme de concertation des soins palliatifs de la Province de Luxembourg
Tél : 0471/538 787
Email : soinspalliatifs.provlux@gmail.com

Journée d’étude

« La violence au cœur de la nature humaine »



Chaque jour, nous sommes confrontés directement ou indirectement à des faits de violence : violences vécues dans notre entourage direct, faits d’actualité vus ou entendus dans les medias,...

La violence est un thème très vaste, une réalité complexe qui nous interpelle tous, tant d’un point de vue personnel que professionnel. Elle est partout, même en chacun de nous, avec ses différentes facettes et se décline en de multiples formes.

Comment comprendre ce phénomène ? Quels éléments de réponses y apporter ?

L’objectif de cette journée est de *permettre aux travailleurs sociaux de mieux appréhender cette notion, et ce, grâce à une approche globale de la problématique mais également de découvrir des outils de prévention tels que, la médiation et la communication non violente (CNV).*

Date et lieu : le 10 octobre 2014 de 8h30 à 16h30, Centre culturel de Libramont.

Programme des principales interventions

Modérateur : M. Philippe LESNE, Instituteur, Psychopédagogue et Directeur de l’institut Notre-Dame de Lourdes d’Yvoir

9h00 : Présentation
Par Madame Nathalie HEYARD, Députée provinciale en charge du Service provincial Social et Santé.

9h15 : Comprendre la violence : étymologie, approches historico-philosophique et anthropo-sociologique
Par Monsieur Jean-Michel LONGNEAUX, Docteur en Philosophie et Chargé de cours à l’Université de Namur

10h35 : Comprendre la violence : approche psychologique
Monsieur Pierre MARCHAL, Docteur en Philosophie, Psychanalyste et Chargé de cours à l’UCL.

11h55 : Focus sur une forme de violence : le cyber-harcèlement
Monsieur Bruno HUMBEECK, Psychopédagogue et Chargé de recherche à l’Université de Mons

14h00 : Prévention du cyber-harcèlement
Monsieur Bruno HUMBEECK

15h00 : Prévention de la violence en général : développer des valeurs et encourager la médiation
Monsieur Thomas d’ANSEMBOURG, Psychothérapeute, Auteur et Formateur en CNV

15h20 : Communication non violente (CNV) : outil de prévention de la violence développé par Marschall Rosenberg (USA)
Monsieur Thomas d’ANSEMBOURG

16h25 : Conclusions du colloque

Prix : 20 euros (repas sandwich compris).

Contact

Service provincial Social et Santé
Études et Documentation Sociales
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Tél. : 063/212 236 ou 212 752
Fax : 063/212 245
Email : sp.social@province.luxembourg.be

En direct de lureso.be



www.lureso.be reprend l'ensemble des organismes sociaux actifs en province de Luxembourg et classés par rubriques et sous-rubriques.

Vous trouverez, ci-jointes, quelques mises-à-jour extraites du répertoire social.

Changement d'adresse

Au Fil des Jours
Rue des Récollets, 1
6600 BASTOGNE
Tél : 061/280 466
Fax : 061/242 309
Email : afdj.lux@mutsoc.be

Fondation MERCI
Rue de la Plaine, 11
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. : 084/320 881
Email : info@lamerci.be

Espace Public Numérique de la Province de Luxembourg
Avenue Herbofin, 14 A
6800 LIBRAMONT
GSM : 0492/734 447
Email : epn@province.luxembourg.be

Europe Direct
Chaussée de l'Ourthe, 74
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. : 0800/92 152
Email : europedirect@province.luxembourg.be

Association provinciale des Seniors du Luxembourg
Place communale, 21-25
6800 LIBRAMONT
Tél. : 061/612 926
Email : seniorlux@skynet.be

Espace Public Numérique - Habay
Espace Bologne - Place Pierre Nothomb, 7
6720 HABAY-LA-NEUVE
Tél. : 063/404 639 - Gsm : 0493/986 679
Email : nathalie.epn@habay-culture.be

Nouvelle fiche/Nouvelle activité

Aux plaisirs part'âgés
(Centre d'accueil pour personnes âgées)
Home Libert
Chaussée de Liège, 31
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. : 084/244 770
Fax : 084/244 779
Email : mrs.libert@skynet.be

Les Choupinous
(Maison d'enfants)
Rue des Calvaires, 47
6780 WOLKRANGE (MESSANCY)
GSM : 0473/843 829
Email : sophcolmant@hotmail.com

Espace Public Numérique
Grand-Place, 25
6850 PALISEUL
Tél. : 061/469 683
Email : isabelle.noiret@publilink.be

Brochures

Brochures informatives à l'attention des 80.000 travailleurs frontaliers

Le Secrétariat général Benelux a actualisé ses brochures d'information destinées aux 80.000 travailleurs frontaliers qui se déplacent entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.
À l'heure actuelle, 35.000 Belges travaillent au Grand-Duché de Luxembourg et 33.000 travailleurs belges passent quotidiennement la frontière pour se rendre aux Pays-Bas. 14.000 travailleurs néerlandais et un millier de Luxembourgeois se déplacent quotidiennement en Belgique.
Ces brochures donnent de plus amples informations au sujet du contrat de travail, de l'assurance-maladie et des pensions.



Contact

Secrétariat général du Benelux
Mme Nelly Temmerman
Rue de la Régence 39
1000 BRUXELLES
Tél : 02/519 38 92
Fax : 02/519 38 94
E-mail: n.temmerman@benelux.int
Elles sont téléchargeables sur le site web du Secrétariat général Benelux : www.benelux.int/fr/publications/publications/travailleurs-frontaliers-2013

Fiches info parlementaires

Les fiches info ont pour objectif d'informer un large public sur l'histoire de la Belgique, la structure étatique belge, les rouages de la Belgique fédérale et le fonctionnement du Parlement fédéral. A côté de ces aspects nationaux, il est fait également mention de certaines organisations internationales comptant la Belgique comme membre : le Benelux, l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe,... Une véritable mine d'informations très bien écrites et très accessibles pour comprendre les rouages politiques de notre pays.

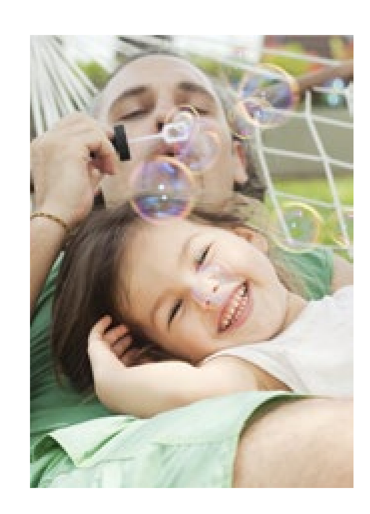
Chaque fiche traite un sujet spécifique, de façon concise. Elles viennent d'être actualisées après la sixième réforme de l'Etat. Elles sont disponibles en téléchargement sur le site ou en version papier sur simple demande.



Contact

Chambre des représentants
1008 BRUXELLES
Tél: 02/ 549 81 11
Email : info@lachambre.be
Web : www.lachambre.be

Travail et Paternité. Comment et pourquoi promouvoir l'équilibre ?



Ce guide s'adresse en priorité aux employeurs, aux syndicats, puis aux pères et aux mères. Il rappelle pourquoi la parentalité des pères au sein de l'entreprise est un enjeu porteur, le moteur d'une dynamique positive. On y développe la méthodologie, les points auxquels il convient d'être attentif, ainsi qu'un éventail de mesures et de dispositifs légaux disponibles.

Contact

Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
Rue Ernest Blerot, 1
1070 BRUXELLES
Tél: 02/233 42 65 - Fax: 02/233 40 32
E-mail : egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
Web : http://igvm-iefh.belgium.be

Internet

Nouveau site web et coffrets pédagogiques pour l'éducation aux droits de l'enfant

La toute nouvelle plate-forme en ligne ecoledroitsenfant.be rassemble un matériel éducatif passionnant et attrayant autour des droits de l'enfant, destiné à l'enseignement primaire.
Par le biais d'un parcours unique à l'école et en classe, les écoles intéressées peuvent, en outre, devenir une véritable « Ecoles des droits de l'enfant ».



http://ecoledroitsenfant.be

Famipedia : le portail des connaissances des allocations familiales

FamiPedia offre un accès centralisé à un aperçu clair, cohérent et actuel du régime des allocations familiales pour travailleurs salariés.
Organisé de manière pratique, il propose de parcourir directement la réglementation et permet également d'effectuer des recherches par thèmes.



www.famipedia.be

Promo Santé Net

La plate-forme Promo Santé Net répertorie des sites de services de promotion de la santé en Belgique francophone avec un texte de présentation pour chacun d'entre eux et un accès direct à ceux-ci. Cette plate-forme vise à mettre en évidence la cohérence et l'ampleur des outils développés par le secteur et à augmenter la visibilité des différents sites membres par l'entremise d'une plate-forme commune. Il est également possible d'y adhérer en contactant l'un des membres fondateurs de la plate-forme qui parrainera votre site.



www.promosantenet.be

Revue



Sciences humaines est une revue mensuelle de vulgarisation des sciences humaines et sociales créée en 1988. Entreprise indépendante de tout groupe de presse ou d'institution, le mensuel **Sciences humaines** est installé à Auxerre, dans l'Yonne.

Numéros précédents :

- 15 questions sur nos origines
- Devenir garçon, devenir fille
- Peut-on vivre sans croyances ?
- Le climat fait-il l'histoire ?

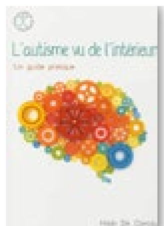
Centre de documentation : nouvelles acquisitions

Le Service d'Etudes et de Documentation Sociales vous propose une sélection d'ouvrages récemment acquis et qui sont disponibles en prêt au Centre de documentation à Arlon (Square Albert 1er, - Tél : 063/212 752 – 063/212 298) ou dans votre bibliothèque locale via le réseau provincial.
Vous pouvez consulter le catalogue de nos ouvrages sur www.bibliotheques.province.luxembourg.be.



WELLES, Marie-Christine d'
C'est quoi la drogue ?
Paris : J-C Godefroy, 2013.

Dans ce texte écrit sous forme de dialogue, les questions du fils et les réponses de la mère forment un débat autour de la toxicomanie et de la façon de la combattre.



DE CLERCQ, Hilde
L'autisme vu de l'intérieur.
Grasse : AFD Editions, 2013.
Collection Autisme et troubles du développement.

Mère d'un garçon autiste, spécialiste du domaine également, l'auteure s'attache à expliquer la réalité de ce trouble au travers de nombreuses situations de la vie quotidienne, afin de mettre en lumière la manière dont il interfère avec les actes de communication, les relations avec autrui, la capacité à imaginer, etc.



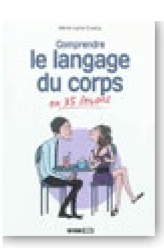
VAN HER, Frédérique
Comprendre et analyser ses rêves : toutes les clés pour les décrypter.
Paris : ESI Editions, 2011.
Collection Développement personnel.

Ce document donne des clés de lecture des rêves, des symboles et des conseils à appliquer au jour le jour pour apprendre à les interpréter.



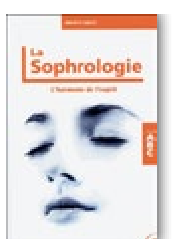
BARBERA, Mary Lynch
Les techniques d'apprentissage du comportement verbal.
Grasse : AFD Editions, 2010.
Collection Autisme et troubles du développement.

Présentation des principes de base de l'approche comportementale, un dérivé de l'analyse appliquée du comportement (A.B.A.) et des procédures pour apprendre à parler à des enfants atteints d'autisme, accompagnés d'exemples et de conseils.



CUZACQ, Marie-Laure
Comprendre le langage du corps en 35 leçons.
Paris : ESI Editions, 2012.
Collection Développement personnel.

A partir de témoignages et d'analyses pratiques, ce guide permet d'apprendre à décrypter le langage du corps, le sien comme celui des autres.



DRETZ, Brigitte
La sophrologie : l'harmonie de l'esprit.
Paris : Grancher, 2014.
Collection ABC Equilibre.

La sophrologie est une discipline inspirée des philosophies et techniques orientales qui permet d'aller à l'intérieur de soi, de devenir conscient et responsable. Propose des exercices simples, accessibles à tous, qui apprennent à se détendre et à canaliser les pensées positives.



CUZACQ, Marie-Laure
Développer son estime de soi en 35 leçons.
Paris : ESI Editions, 2012.
Collection Développement personnel.

Des conseils, des idées et des témoignages pour apprendre à changer son regard sur soi-même, s'accepter tel que l'on est et asseoir ses choix. 35 cas concrets sont présentés avec des tests pour faire le point et des analyses pratiques.



KRAMMISCH, Hans
Docteur, je vais craquer ! Le stress au travail.
Bruxelles : Aden Editions, 2010.

A partir de leurs trente années d'expérience, deux médecins brossent les portraits d'hommes et de femmes, ouvriers, routiers, secrétaires, commerciaux, cadres, etc., souffrant de maladies causées par le stress subi sur leur lieu de travail. Ces témoignages dressent un panorama des conditions de travail néfastes qui se généralisent au détriment de la santé psychique et physique des travailleurs.



KEVASSAY, Sophie
Mémoire de recherche en travail social.
Paris : Vuibert, 2013.
Collection Itinéraires pro.

Guide méthodologique sur le travail de recherche dans le cadre de la formation au travail social, du choix du sujet à la soutenance, en passant par l'enquête de terrain et la rédaction.





MARZANO, Michela
Dictionnaire de la violence.
Paris : Presses Universitaires de France, 2011.
Collection Quadrige.

En trois-cents entrées, un panorama des notions et concepts relatifs à la violence, ses manifestations contemporaines, sa signification profonde, ses racines historiques et ses manifestations culturelles.

Outils pédagogiques

Formation à l'outil « Les réseaux sociaux, parlons-en ! »

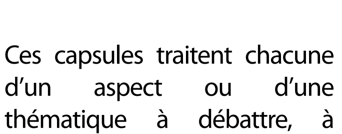
La formation, prévue sur une demi-journée, permet aux participants d'échanger leurs questionnements, leurs expériences et leurs anecdotes face aux difficultés rencontrées avec les jeunes.

Par exemple, lors d'une formation qui s'est déroulée en mars, les professionnels présents ont exprimé leur désœuvrement face à :

1. La gestion inadaptée des réseaux sociaux faite par les jeunes (durée d'utilisation, gestion de la confidentialité, image de soi dévoilée à l'excès, etc.) ;
2. Les conséquences que peut prendre un problème interpersonnel anodin lorsqu'il est relaté sur le net. Par exemple, le harcèlement.



Après la présentation de l'outil et la façon dont le DVD a été construit, les animateurs font place à la découverte d'une des 9 capsules dans lesquelles des jeunes, des professeurs, des spécialistes et des services s'expriment à propos des réseaux sociaux et de leur utilisation.



Ces capsules traitent chacune d'un aspect ou d'une thématique à débattre, à discuter, à approfondir avec un groupe de jeunes adolescents ou jeunes adultes.

Les animateurs de la journée de mars 2014, issus de l'AMO Oxyjeunes de Verviers, ont fait part au groupe d'une proposition d'utilisation de ce support avec d'autres outils à construire soi-même : un quizz, une discussion sur base d'une vidéo ou un photo-langage à réaliser sur base de photos tirées d'internet et des réseaux sociaux.
Les animateurs ont également attiré l'attention des participants sur l'importance d'une sensibilisation des enfants du primaire. C'est grâce à l'animation du jeu « Faites le mur », réalisé par l'AMO TCC d'Anderlecht, qu'ils sensibilisent les enfants à ce qui est du domaine privé et public, ainsi qu'à la manière de gérer les conflits. Les enfants doivent prendre des décisions collectives pour améliorer une situation fictive ou faire appel à un adulte pour les aider à gérer cette situation.

La prochaine formation est prévue à Marloie, au CLPS Lux, le 28 novembre de 13h30 à 16h30.

Contact



Centre Local de Promotion de la Santé de la province de Luxembourg
Rue de la Station, 49 – 6900 MARLOIE
Tél. : 084/31 05 04
Email : clps.lux@skynet.be
Internet : www.clps-lux.be

L'Observatoire n°80 vient de paraître

Le corps dans l'intervention (psycho)sociale

Dans les relations qu'ils établissent avec leurs publics, les travailleurs (psycho)sociaux ne mobilisent pas seulement le langage verbal et des savoirs cognitifs, ils engagent aussi d'une manière ou d'une autre leur corps et leurs capacités sensorielles. Et en face d'eux, ils sont souvent confrontés à des corps en difficulté. Des corps touchés par le handicap ou la vieillesse mais aussi des corps déshabités, déréglés, surinvestis, malmenés ou encore se voyant infliger des privations par leurs "propriétaires".

A noter que nous retrouvons dans ce numéro, Françoise LIEVENS, responsable de l'ASBL Anorévie de Libramont, qui aborde le rapport au corps des personnes anorexiques ainsi que Michèle STREPENNE qui explique l'importance du toucher pouvant ramener une sécurité intérieure.

Nous avions rencontré Françoise LIEVENS dans le Carrefour du Social de septembre 2013.



Contact

L'Observatoire
Place de la République française, 1 (2e étage)
4000 LIÈGE
Tél. : 04/237 27 60 - Fax : 04/237 27 62
Email : info@revueobservatoire.be
Internet : www.revueobservatoire.be

Coordinateur/trice de l'Accueil Temps Libre (ATL)

Dans une société où il est souvent devenu difficile pour les parents de concilier leur vie professionnelle, les rythmes scolaires et temps libres de leurs enfants. Assurer un accueil de qualité pour les enfants, hors du temps scolaire ou familial, s'est imposé comme une nécessité. C'est ce qui a guidé la rédaction du Décret du 03 juillet 2003 relatif à l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire[1]. Une nouvelle fonction naît alors, celle de **Coordinateur/trice de l'Accueil Temps Libre (ATL)**.

Pour préparer ce numéro et vous présenter ce métier, nous avons rencontré Nathalie MORETTE, Coordinatrice de l'Accueil Temps Libre à la Commune de Meix-devant-Virton.

L'ONE définit la coordination ATL comme « *une dynamique d'organisation selon laquelle tous les acteurs de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans présents sur le territoire de la Commune se regroupent, se mettent en relation et travaillent ensemble dans un objectif commun : harmoniser l'offre d'accueil et la développer tant quantitativement que qualitativement afin de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels* »[2].

- **Qui êtes-vous ?**

  Je suis maman d'un petit garçon qui fréquente les ATL. De formation, je suis assistante sociale. J'ai travaillé 6 années au sein d'un CPAS, ainsi que 2 années à la coordination d'un Plan de Cohésion Sociale pour une Commune de la province de Luxembourg.

- **Quelle est votre mission en tant que coordinatrice de l'ATL pour une administration communale ?**

  Cette mission étant exercée au sein d'une Commune, je travaille pour l'Echevin qui compte l'accueil de l'enfance dans ses attributions.

  De manière générale, mes missions sont définies par le Décret ATL. Mais plus concrètement, en ce qui concerne une commune déterminée, ces missions générales sont « déclinées » en objectifs spécifiques par la Commission Communale de l'Accueil, composée de la manière suivante : des représentants politiques, des représentants des familles, des représentants des écoles, des représentants des opérateurs d'accueil extrascolaire (3 à 12 ans), des représentants d'associations culturelles et sportives pour enfants de 3 à 12 ans.

La tâche de coordination commence par un état des lieux de ce qui existe sur le territoire de la commune concernée. Il s'agit également d'évaluer la connaissance et la satisfaction de la population par rapport à l'existant et de repérer les besoins éventuels qui seraient relevés lors de cet état des lieux. Une fois ces données récoltées, elles doivent faire l'objet d'une analyse.

La Commission Communale de l'Accueil se saisit de cette analyse pour la construction d'un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) qui établit les objectifs à atteindre afin de répondre aux besoins de tous, en fonction des moyens de la Commune. Ce programme CLE est quinquennal et subdivisé en plans d'actions d'un an. La réalisation des objectifs est ainsi répartie année par année.

De manière générale, la mission d'un-e coordinateur/trice ATL est de veiller à la qualité de l'accueil par l'accompagnement des équipes d'accueillant-e-s, la satisfaction des besoins énoncés lors de l'état des lieux et l'assurance d'une information de qualité tant auprès des opérateurs d'accueil que des familles qui en bénéficient.



© http://fr.gbtimes.com

- **Avec quel public travaillez-vous ?**

  Dans le cadre de ma fonction de coordinatrice ATL, mes interlocuteurs sont :

  - Les accueillant-e-s en accueil extrascolaire tous réseaux d'enseignement confondus : nous nous réunissons tous les deux mois pour réfléchir sur le quotidien, les difficultés rencontrées, l'amélioration de la qualité de l'accueil sur tous les aspects concourant au bien-être de l'enfant (environnement, créativité, etc.).
  - Les associations culturelles et sportives dont je dois connaître l'offre afin de pouvoir en informer adéquatement la population de la Commune. Ce contact avec le tissu associatif est également essentiel dans le cadre de l'élaboration de

1 Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Parlement. Le travail du Parlement. En ligne. https://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/000355551, consulté le 11 août 2014.

2 Office de la naissance et de l'enfant. Accueil extrascolaire. En ligne. www.one.be/index.php?id=2439, consulté le 07 août 2014.

la brochure reprenant toutes les possibilités d'accueil sur le territoire de la commune.

- Les familles et les enfants, notamment lors de l'état des lieux. J'essaie également d'assurer une présence dans les différentes activités, lors de moments-clés comme l'ouverture d'une plaine, par exemple. Nous mettons actuellement sur pied le Conseil Communal des Enfants et j'en assurerai la préparation, l'animation et le suivi.

- **Quel est le service que l'on attend de vous ? Quelles sont les attentes de vos interlocuteurs ?**

De manière générale, ce que l'on attend de la coordinatrice ATL, c'est qu'elle veille à la mise en œuvre du programme CLE approuvé par la Commission Communale de l'Accueil, le Conseil communal et l'ONE.

Les attentes énoncées par les familles relèvent essentiellement de l'adéquation entre leurs horaires professionnels et les offres d'accueil ainsi que de l'information quant aux possibilités d'accueil. Je veille à utiliser plusieurs canaux de communication afin de m'assurer de la plus grande visibilité possible : Facebook, brochures, flyers, séances d'information dans les écoles, etc., en veillant également à ce que les informations parviennent dans tous les réseaux, au même moment.

En ce qui concerne les attentes des écoles et des équipes d'accueillant-e-s, il s'agit essentiellement de mener une réflexion commune sur le projet d'accueil, la qualité de l'accueil et le métier d'accueillant-e.

Le coordinateur ATL détermine également les besoins de formation au sein des équipes constituées. En effet, le Décret ATL impose une formation initiale pour les accueillant(e)s qui ne disposent pas du titre requis et insiste particulièrement sur la formation continue des travailleurs du secteur. Dans ce cadre, l'ONE agrée et subventionne chaque année des modules de formation à destination des accueillant-e-s, responsables de projet et coordinateurs/trices ATL, sur des notions telles que la connaissance de l'enfant et de son développement global, la dimension interculturelle, le dispositif d'aide et de prise en charge à l'égard de la maltraitance, les techniques d'animation, les premiers soins, l'élaboration d'un projet d'accueil, la mobilisation de ressources extérieures, etc.



- **Collaborez-vous avec d'autres services ?**

Oui, bien sûr, avec l'ONE, la Province de Luxembourg, et bien d'autres partenaires encore. La coordination ATL s'inscrit tout à fait dans une logique de collaboration avec les partenaires du réseau de l'enfance et tous les opérateurs d'accueil (associatifs et publics) organisant des activités pour les enfants principalement de 2,5 à 12 ans pendant les temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires. La Commission Communale de l'Accueil en est une belle illustration.

- **Qui finance ce service ?**

Le financement de ce service relève de l'ONE. En entrant dans le cadre du Décret ATL, les Communes se dotent d'un subventionnement pour soutenir le développement d'une politique cohérente de l'Accueil Temps Libre sur leur territoire.

« Conformément à l'article 34 du Décret du 03 Juillet 2003, l'ONE octroie aux Communes qui ont réuni une Commission Communale de l'Accueil, et qui ont signé une convention avec l'ONE, une subvention de coordination. (…) Le montant de cette subvention est lié au nombre d'enfants de trois à douze ans domiciliés sur le territoire de votre Commune (référence INS) »[3].

- **Vous nous avez indiqué être assistante sociale de formation. Est-ce le profil-type pour occuper cette fonction ? Quelle est la formation de base de vos homologues dans d'autres Communes ?**

Il faut disposer au minimum d'un titre, diplôme ou certificat attestant d'une formation du niveau de l'enseignement supérieur de type court, à orientation sociale, psychologique ou pédagogique.

Parmi les personnes que je connais et qui exercent le

3 Office de la naissance et de l'enfant. Accueil extrascolaire. Subvention de coordination. En ligne. www.one.be/index.php?id=2439, consulté le 13 août 2014.

même métier que moi, il y a des assistants sociaux, des instituteurs, des éducateurs A1, des logopèdes. Cette liste n'est pas exhaustive ; d'autres formations initiales peuvent mener à occuper un jour cette fonction.

- **Pouvez-vous me raconter une journée/une semaine de travail ?**

  Ce qui donne, à mes yeux, tout le « sel » de cette fonction, c'est justement le fait qu'il n'y ait pas de journée ou de semaine de travail type. C'est un métier très diversifié et dans lequel une journée n'est pas semblable à une autre. Je ne crains pas d'y trouver la routine.

  Je vais plutôt parler de tâches-types :

  - Un travail de communication : la rédaction de brochures d'information reprenant toutes les possibilités d'accueil sur le territoire de la Commune et le calendrier des activités, l'administration du compte Facebook, la gestion du contenu relatif à l'ATL pour le site web de la Commune (je fournis à l'Echevin les informations à relayer via le site), les articles dans le bulletin communal, les flyers d'information (pour les écoles, les activités du mercredi après-midi, les plaines de vacances, les stages, etc.). Il s'agit également de répondre à tout appel au quotidien, de la part des familles, des accueillant-e-s ou des partenaires.
  - Un travail de préparation, animation et suivi de réunions : les réunions avec les accueillant-e-s (1 fois tous les 2 mois), les réunions de la Commission Communale de l'Accueil (2 fois par an au minimum), etc.
  - La participation active aux réunions suivantes : les réunions de comités de parents (à la demande, si besoin de l'intervention de la coordinatrice ATL), la première réunion de la plaine de jeux pour parler du projet éducatif et de la qualité de l'accueil, les réunions de coordination provinciale, les réunions inter-coordination ATL, etc.
  - Un travail de secrétariat mais également d'instruction de dossiers : le rapport d'activités, les rapports au Collège communal, le rapport relatif au programme CLE, etc.
  - Un travail d'enquête pour réaliser l'état des lieux de l'accueil sur la commune et préparer le programme CLE : établir les questionnaires d'enquête, animer les séances avec les enfants, les familles et les associations, traiter les données reçues, analyser et interpréter les résultats, etc.
  - Un travail d'évaluation des actions menées dans le cadre du programme CLE (en années 2 et 4 du programme quinquennal).
  - La visite régulière aux lieux d'accueil pour s'assurer que tout se passe bien et pouvoir relever les difficultés rencontrées ou répondre aux différentes questions qui se posent.
  - Un travail de partenariat : par exemple, dans notre commune, afin d'élargir le partenariat avec les différentes associations présentes, nous allons organiser en décembre prochain un après-midi de découverte des activités proposées.
  - La préparation, l'animation et le suivi du Conseil Communal des Enfants, nouveau projet également développé prochainement dans notre commune. Ce dernier projet n'est pas une tâche standard de la coordination ATL.



© **http://**office.**microsoft**.com

- **Est-ce un boulot autonome ? D'équipe ? L'esprit d'initiative est-il privilégié ?**

  En tant que coordinatrice, je suis amenée à travailler de manière solitaire. Je ne fais pas partie d'une équipe. Toutefois, c'est un métier de contacts parce que la mise en œuvre du programme CLE implique un travail en partenariat et la constitution d'un réseau autour de la question de l'accueil.

  Dans ce métier, l'esprit d'initiative est sans aucun doute privilégié et il faut absolument être capable de travailler en grande autonomie.

- **Quelles sont les implications d'un tel métier sur la vie personnelle ?**
  Il s'agit d'une implication limitée, je veux dire par là que l'horaire de travail n'empiète pas sur la vie personnelle. Il y a bien quelques réunions qui sont programmées en soirée, de manière à s'assurer de la participation des parents ou des associations, mais ce n'est pas le lot quotidien.

- **Votre formation de base vous a-t-elle bien préparée à exercer ce métier ?**
  Oui, ma formation d'assistante sociale m'a clairement donné des outils pour exercer cette fonction, mais également mon expérience de la coordination d'un Plan de Cohésion Sociale car cela m'a apporté des compétences que l'on n'apprend pas forcément sur les bancs de l'école : notions de conduite de réunion, gestion de la dynamique de groupe, connaissance du terrain, bon sens de l'organisation du travail, gestion de projet, etc.

  Il est également indispensable d'avoir une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite, ainsi que des outils de bureautique. C'est un atout supplémentaire de manier aussi quelques outils d'infographie.

- **Faut-il une expérience pour débuter dans ce métier ?**
  Il me semble important d'avoir déjà un certain bagage professionnel, une certaine maturité et, bien entendu, une bonne connaissance du tissu associatif de la région.

- **Y a-t-il besoin de se former continuellement pour exercer ce métier ?**
  C'est une exigence décrétale ! J'ai participé à des modules de formation pour développer des techniques de conduite de réunion, pour utiliser les référentiels psychopédagogiques de l'ONE, pour apprendre à évaluer les projets, etc.

- **Pour vous, quelles compétences constituent des atouts dans la réussite de votre mission?**
  La maîtrise de l'expression écrite et orale, un bon relationnel (non jugement, tolérance, ouverture à l'interculturalité,…), la capacité à gérer son stress, la méthodologie de gestion de projet, un bon sens de l'organisation… et de la créativité !

- **Qu'aimez-vous le plus dans ce métier ?**
  Sa diversité, le fait qu'il ne soit pas du tout routinier. C'est un métier dans lequel il est possible d'aller tout le temps de l'avant et d'inviter les autres à en faire autant, par un enthousiasme contagieux. En fait, c'est même l'essence de ce métier : réfléchir à toujours améliorer les choses !

- **Qu'aimez-vous le moins dans ce métier ?**
  Je cherche… En fait, rien ne me déplaît vraiment dans ce métier.

- **Quel message auriez-vous envie de transmettre à quelqu'un qui souhaite exercer ce métier ?**
  Vous vous engagez pour un travail passionnant, qui exige une grande soif d'aller de l'avant et d'apprendre. C'est également un travail qui requiert parfois un esprit stratégique et une capacité à défendre son projet. Dans l'exercice de cette fonction, l'ONE vous apporte un soutien important.

Pour en savoir plus
http://www.one.be/index.php?id=2448

Contact



CEFo Arlon
Rue Diekirch, 38
Espace Didier - 6700 Arlon
Tél. : 063/670 332 - Fax : 063/670 295
Email : carrefouremploiformation.arlon@forem.be
NOUVEAUX HORAIRES !
Le lundi, le mardi et le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30,
le vendredi, uniquement par téléphone ou sur rendez-vous.

CEFo Marche-en-Famenne
Rue Victor Libert 1 - 6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084/245 861 - Fax : 084/245 899
Email : carrefouremploiformation.marche@forem.be
Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Campagne « Le volontariat, c'est quoi ? »

Durant l'année 2005, le législateur belge a créé une loi propre au fonctionnement du volontariat afin de cadrer cette démarche et de mieux protéger l'individu. Les associations chargées d'encadrer ces personnes ont les moyens techniques d'être rassurées dans leur fonctionnement et leur prise de responsabilité.

La réalité nous montre que tant le monde associatif que les volontaires ne sont pas informés des plus-values et du contenu de cette loi.

Partant de ce constat, la Province, via le Service provincial Social et Santé et sa cellule Volontariat, a souhaité éditer et diffuser différents outils de promotion et d'information regroupés dans la campagne « Le volontariat, c'est quoi ? ».

D'une part, l'exposition didactique « Volontariat ou pas, que dit la loi ». Son contenu a été conçu par la Plate-forme Francophone du Volontariat ASBL. Elle est composée de huit banner-up et voyage dans les lieux publics des différentes communes de la province afin de vulgariser la matière abordée dans la loi de 2005.

D'autre part, nous avons également imprimé des Mémentos à l'usage des associations et des Guides pratiques à l'usage des volontaires, inspirés des livrets édités par la Province de Liège et détaillant la loi de 2005.

La diffusion de ces outils ne sera possible qu'avec la collaboration des Communes, CPAS, centres culturels, sportifs, bibliothèques et autres lieux publics.

L'ensemble des outils et des services liés à cette campagne est disponible gratuitement sur simple demande auprès de la cellule Volontariat à l'adresse sp.social@province.luxembourg.be ou au 063/212 247.



L'expo en bref

Ce projet vous aidera à :

- développer les connaissances des habitants vis-à-vis de la loi sur le volontariat
- améliorer la protection des bénévoles et des associations
- optimiser le fonctionnement et l'organisation des dynamiques citoyennes
- encourager la cohésion sociale et l'engagement collectif
- augmenter le volume de diffusion de l'image de votre institution

Les 8 thèmes abordés sont :

- les assurances ;
- la responsabilité civile ;
- le statut du volontaire ;
- le droit du travail et le volontariat ;
- le volontariat à l'étranger ;
- le bénévolat par rapport au volontariat ;
- les allocataires sociaux ;
- la convention de volontariat ;
- les défraiements des volontaires.

Modalités pratiques

Présentation :

La toile et son support mesurent 85x200 cm.
Le kit comprend une housse de rangement, une tige de maintien, un enrouleur, un système de pied et une toile.
L'exposition comprend 8 banner-up.



Contact

Province de Luxembourg
Service provincial Social et Santé
Affaires Sociales
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Tél. : 063/212 247 - Fax : 063/212 245
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Bref aperçu des Déclarations de Politiques Communautaire et Régionale 2014-2019 dans les domaines du logement et de l'enfance…

Les Déclarations de Politiques reprennent dans les faits le programme des Gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la législature 2014-2019.

Difficile de résumer en quelques lignes ces Déclarations de Politiques, même en limitant l'analyse à ces deux matières, mais il faut d'abord souligner un changement de ton de manière générale à l'égard des Provinces par rapport à la Déclaration de Politique Régionale (DPR) de 2009-2014.

En 2009, il s'agissait de « réformer les Provinces pour renforcer leur efficacité et pour organiser la *supracommunalité* ». C'était la Région qui imposait ses réformes sans beaucoup de concertation avec les principales intéressées.

En 2014, l'objectif est « d'optimaliser le rôle des Provinces » en analysant ensemble, province par province, les compétences qui pourraient être mieux gérées par d'autres niveaux de pouvoir afin d'améliorer le service au citoyen et de négocier les modalités de transfert des compétences avec la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou les Communes.

Mais la réflexion portera aussi sur la possibilité de déléguer par contractualisation certaines missions et compétences aux Provinces dans cette logique d'efficacité en accompagnant toute délégation de compétences par le financement adéquat.

Ici, on construit les bases d'un véritable partenariat entre les Provinces et la Wallonie et la Fédération avec une logique de gestion au niveau le plus adapté pour le citoyen.



Le logement (compétence de la Wallonie)

Les Provinces perdront leurs compétences dans le domaine du logement au profit de la Région au 1er janvier 2015, et il faudra être attentif aux conséquences sur le terrain. La DPR 2014-2019 propose des nouveautés sensibles dans le domaine du logement pour cette législature…

- L'élaboration d'une grille indicative de références des loyers en fonction des réalités foncières locales. Cette grille sera utilisée afin d'inciter les propriétaires à fixer un loyer raisonnable à travers un conditionnement des aides publiques au respect de cette grille.
- La création d'un fonds régional des garanties locatives qui se portera garant auprès des propriétaires du versement de la garantie complète, même si elle n'est pas totalement constituée par le locataire auprès du fonds et dans ce cadre, afin permettre la portabilité de la garantie locative. L'objectif est de construire, malgré les difficultés budgétaires, 6.000 logements publics sur la législature.
- Le renforcement de la politique de prise en gestion de logements privés, par les Sociétés de Logement de Service Public par une sensibilisation et une information active des propriétaires et une réduction des droits de succession lorsque le bien est pris en gestion par les SLSP et les pouvoirs publics.
- L'intégration des Agences Immobilières Sociales au sein des SLSP, sous la tutelle de la Société Wallonne du Logement, afin de renforcer la prise en gestion des logements privés.
- La réforme du système d'attribution des logements publics avec comme objectif de permettre à des travailleurs à revenus modestes d'y accéder et de simplifier la grille des points de priorité afin de la rendre compréhensible pour les candidats locataires.
- Le développement de mesures innovantes pour acquérir un logement (location-acquisition / leasing du terrain / droit à la superficie).
- Le lancement d'un projet-pilote de coopérative immobilière intergénérationnelle.

L'enfance (compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

En ce qui concerne la politique de l'enfance, les axes principaux sont les suivants :

- La poursuite de l'effort entamé avec le Plan Cigogne 3 en créant au total 7.300 nouvelles places dans les milieux d'accueil collectif subventionnés pour 2019, en priorité dans les zones en déficit et connaissant une forte pression démographique.
- Le développement de l'offre d'accueil d'urgence et de haltes-accueil pour permettre aux parents de bénéficier d'une formule d'accueil adapté.
- Le renforcement de l'accueil en-dehors des heures habituelles (accueil dit flexible) pour coller au mieux aux besoins des parents soumis à des horaires irréguliers.
- Le soutien de l'offre d'accueil à domicile pour les enfants malades.





- Aide au développement des vocations au sein des accueillantes conventionnées en leur assurant un revenu garanti et un équivalent au pécule de vacances en augmentant les indemnités journalières versées par l'ONE.

- Une meilleure prise en compte des spécificités des besoins en zones rurales liés à la faible densité de population.

- L'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil par la mise en place d'un système d'équipes de puéricultrices mobiles.

- L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil extrascolaire en prolongement de la logique d'intégration initiée dans l'enseignement obligatoire.

Références :

Déclaration Politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : http://gouvernement.cfwb.be/d-claration-de-politique-communautaire-2014-2019-f-d-rer-pour-r-ussir

Déclaration Politique de la Wallonie : http://gouvernement.wallonie.be/d-claration-de-politique-r-gionale-2014-2019-oser-innover-rassembler

L'ONAFTS devient FAMIFED



Le 1er juillet, L'Office National d'Allocations Familiales pour Travailleurs Salariés (ONAFTS) est devenu **FAMIFED, l'Agence fédérale pour les allocations familiales**. Ce changement de nom s'inscrit dans le cadre de la 6ème Réforme de l'Etat et du transfert de la compétence des allocations familiales aux Communautés flamande et germanophone, à la Région wallonne et à la Commission Communautaire Commune (COCOM) pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Un régime unifié d'allocations familiales pour les salariés, les indépendants et les fonctionnaires est désormais d'application. FAMIFED gère toute la période de transition qui s'achèvera, au plus tard, fin décembre 2019. Pour les familles, la date du 1er juillet ne change rien. Ce n'est qu'à partir de 2016 que les Communautés et Régions peuvent décider de payer elles-mêmes leurs allocations familiales.

Plus d'infos sur www.famifed.be

Théâtre : « C'est pas toujours comme tu veux »



Création collective avec les jeunes et les travailleurs sociaux du collectif « C.com.tvx».
Atelier animé par Alvéole Théâtre et dont le thème est : ***Jeunesse - Autonomie – Isolement***

Le collectif « C.com.tvx » existe depuis 2009, il est composé de travailleurs sociaux et de jeunes entre 15 et 25 ans. Ces derniers vivent en famille et sont suivis ou non par des institutions de l'Aide à la Jeunesse, d'autres vivent en Maison d'accueil. Les deux axes d'action sont : l'organisation de rencontres entre professionnels pour échanger leurs pratiques et la mise sur pied de projets citoyens avec et pour les jeunes au sein d'ateliers de réflexion organisés une fois par mois. C'est au sein d'un atelier qu'est née l'envie de réaliser une création collective sur le thème de l'autonomie.

A partir de 16 ans, des jeunes suivis par une institution de l'Aide à la Jeunesse peuvent développer un projet de semi-autonomie. Dès qu'ils sont prêts, ils doivent quitter la structure pour vivre seul dans un kot. Ces jeunes se retrouvent alors confrontés à des responsabilités qui les dépassent. Ils vont devoir se débrouiller seuls au quotidien, sans l'éducateur, parfois sans famille. Livrés à eux-mêmes et avec peu de ressources, ils sont souvent en manque de repères.
Les jeunes issus d'un milieu familial ne sont pas forcément mieux lotis que les jeunes placés en institution.

L'histoire :
Depuis l'âge de 12 ans, Clara est placée dans une Maison d'accueil. Maintenant, elle a 17 ans et vit, en semi-autonomie, dans un kot près de son école et son lieu de travail.
Un dimanche, lors d'un voyage organisé par la Maison des Jeunes, elle se retrouve avec Fanny, Quentin et Zoé, une amie d'enfance. Des jeunes d'horizons différents. Ils vont faire connaissance et se confronter à la réalité de l'autre.

Contact

Média.Jeunes AMO
Place Saint-Pierre, 1
6600 BASTOGNE
Tel : 061/289 980
Fax : 061/289 981
Email : media.jeunes@province.luxembourg.be
Web : www.amo-mediajeunes.be

Pollution intérieure et précarité

Le logement n'est pas seulement le « nid » dans lequel on vit, dort, élève une famille. De par son influence sur le budget familial, le choix de l'école, l'environnement social, il peut être considéré comme un point central de la vie quotidienne. Il peut, en outre, avoir des incidences sur la santé des habitants, tant mentale que physique. En effet, si l'accès à un logement procure un sentiment de sécurité, de l'estime de soi et assure une position sociale, un logement dégradé, mal équipé, mal entretenu, peut avoir des conséquences sur la qualité de vie et entraîner des problèmes de santé liés à l'exposition à divers polluants.

Suite au développement des connaissances sur l'influence de la qualité de l'air intérieur sur la santé, les Provinces wallonnes ont mis sur pied des Services d'Analyse des Milieux Intérieurs ou SAMI. Ils recherchent, sur demande médicale, les polluants éventuels ainsi que leurs sources à l'intérieur des bâtiments et proposent aux occupants des solutions pour améliorer la qualité de l'air. En province de Luxembourg, depuis la création du SAMI-Lux en 2002, plus de 500 bâtiments ont été analysés.

Quelques constats :

Entre 2011 et 2013, les SAMI wallons ont collaboré à une étude interprovinciale sur les pollutions intérieures, soutenue par la Wallonie. Plus de 700 bâtiments répartis sur le territoire wallon ont été inclus dans cette étude. Il en ressort un certain nombre de constats montrant un lien entre le statut social de l'occupant d'un bâtiment et la qualité de l'environnement dans lequel il évolue.
Ainsi, les locataires, qu'ils soient privés ou sociaux, occupent plus fréquemment des bâtiments mal équipés (absence de hotte, de systèmes de ventilation, de cheminée) et peu efficients au niveau énergétique (manque d'isolation, matériaux non adaptés). Ils sont aussi plus nombreux à ne pas avoir de chauffage central (fig.1).

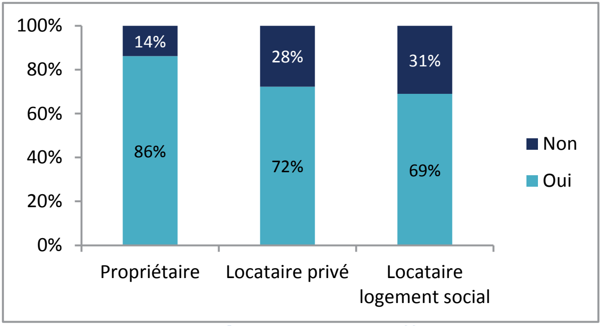


Figure 1: présence de chauffage central

Ces défauts d'équipement ont des conséquences non négligeables :

- sur le budget des occupants : un bâtiment humide et peu isolé est plus difficile à chauffer ;
- sur leur santé, car un taux élevé d'humidité est propice à la prolifération de moisissures (fig. 2) et acariens.

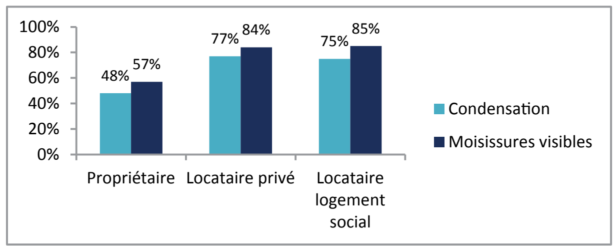


Figure 2 : condensation et moisissures visibles

Enfin, ces problèmes risquent à moyen ou long terme d'entraîner une dégradation du bâtiment, ce qui va engendrer des coûts, parfois importants, pour le propriétaire qui n'a pas toujours la volonté ou les moyens d'investir dans un bien qu'il n'occupe pas…
Mais les analyses montrent aussi qu'en-dehors de la qualité du bâtiment, les occupants précarisés adoptent davantage de comportements favorisant l'accumulation de polluants dans leur environnement. On constate en effet qu'ils utilisent plus souvent des chauffages et poêles d'appoint non reliés à une cheminée (il est plus facile de prévoir dans un budget l'achat de quelques litres de pétrole que le remplissage d'une cuve à mazout), avec pour conséquence une exposition accrue des habitants aux produits de combustion. Ils fument aussi davantage à l'intérieur du bâtiment, exposant leur entourage au tabagisme passif (fig.3).

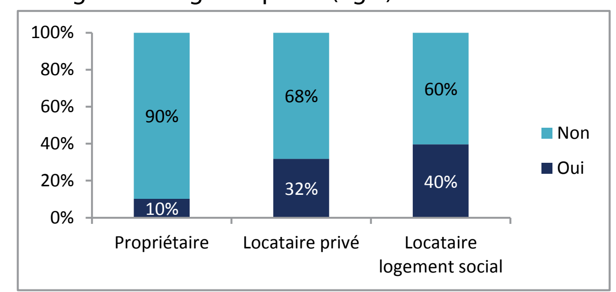


Figure 3 : tabagisme à l'intérieur

On observe en outre que les locataires semblent moins bien entretenir leur logement (fig.4).

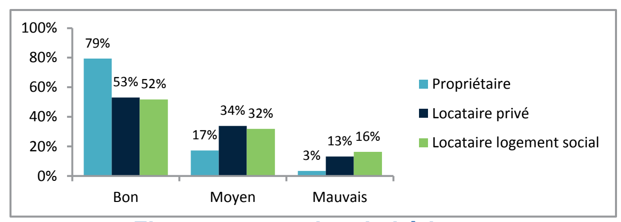


Figure 4 : entretien du bâtiment

Prévenir et sensibiliser

Les études montrent que certains groupes de population, de par leur situation sociale, courent davantage de risques d'être exposés à des conditions environnementales néfastes. Les faibles revenus sont les principaux déterminants de l'accroissement du risque [1].

1 Environment and health risks : a review on the influence and effects of social inequalities, OMS, 2009



Mais le manque d'information et de moyens (matériels et intellectuels) pour prévenir ou remédier aux causes de pollution sont autant de facteurs qui concourent à augmenter l'exposition et ses conséquences sur la santé.

Face à ces constats, le SAMI-Lux développe actuellement un axe « prévention et sensibilisation » à l'intention des différents acteurs en lien avec les publics précarisés. Le contenu et les objectifs des formations/animations proposées répondent à des demandes spécifiques et sont dès lors différents en fonction du type de public :

- Intervenants à domicile (travailleurs sociaux, infirmières à domicile, aides familiales, aides ménagères, etc.) : ces professionnels se rendent chez les gens et ont donc une relation personnelle, voire de confiance avec eux. Notre objectif est de les «(in)former » afin qu'ils puissent repérer des indices de pollution au domicile de leurs bénéficiaires et renseigner des gestes simples de remédiation et de prévention. La formation proposée est adaptable en fonction des besoins mais comporte en général : un tronc commun consistant en un aperçu des principaux polluants de l'air intérieur, de leurs causes et conséquences sur la santé ; des conseils pratiques faciles à expliquer et à mettre en œuvre, notamment en matière de ventilation, entretien de la maison, nettoyage des moisissures, prévention/éviction des allergènes d'acariens, etc. Une large place est toujours laissée aux questions/réponses.

- Grand public, plus spécifiquement publics précarisés : ces publics ont souvent des connaissances et moyens limités concernant l'utilisation et l'entretien de leur logement. Il est essentiel de les aider à acquérir des attitudes plus saines pour améliorer la qualité de leur environnement, ce qui aura un impact positif sur leur santé et, le plus souvent, sur leur budget. Cette sensibilisation doit se faire avec eux, en fonction de leurs attentes et besoins, et être concrète. Les thématiques les plus demandées concernent l'humidité, les allergies, les produits d'entretien, le chauffage.

- Propriétaires, gestionnaires de logements sociaux, agences immobilières sociales (AIS) : qu'il s'agisse de propriétaires privés qui mettent un bien en location ou de sociétés immobilières sociales, les budgets sont souvent serrés et il est tentant d'investir un minimum dans la construction, l'entretien ou la rénovation du bâtiment... Or, l'expérience montre que ces économies se révèlent au final souvent très coûteuses, sans oublier l'impact sur la santé des occupants. Il est dès lors important de les informer et sensibiliser quant au fait que choisir de bons matériaux et équiper correctement un bâtiment (hotte, systèmes de ventilation, isolation, chauffage, etc.) peut se révéler financièrement avantageux à moyen et long terme.

Ce travail est en continuelle évolution, car il est important qu'il réponde à un besoin réel de terrain. Pour ce faire, une concertation est indispensable avec les acteurs locaux impliqués dans la problématique et avec les publics cibles.

Contact

Service provincial Social et Santé
Service d'Analyse de Milieux Intérieurs (SAMI-Lux)
Patricia DECKERS
Rue de la Station, 49
6900 MARLOIE
Tél. : 084/31 05 03
Email : samilux@province.luxembourg.be
Internet : www.province.luxembourg.be

En direct du DHAMO : sortie du numéro 2 de la nouvelle revue

L'entrée des artistes

Pas mal de nouveautés sont au programme de cette deuxième édition.

Au rayon création, un personnage accompagnera les lecteurs au fil des rubriques. Ce personnage est l'œuvre de Mickaël HARDY, notre invité de la rédaction. Mickaël est illustrateur, sculpteur et peintre, et anime des ateliers BD chaque mercredi pour le Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture d'Arlon. C'est par ce biais que nous avons fait sa connaissance. Un de nos jeunes suivait son atelier, et lors d'un échange avec un intervenant, Mickaël s'est intéressé à notre idée de revue et a décidé spontanément de nous proposer ses services. Outre le personnage créé spécialement pour « L'entrée des artistes », il est à l'initiative de la case BD, dans laquelle il aborde l'inclusion des personnes handicapées sous le trait de l'humour. Cette rubrique sera récurrente et abordera différentes thématiques. Pour les prochaines éditions, il travaillera l'élaboration de ses vignettes avec les jeunes de son atelier. Nous le remercions donc et nous le félicitons de son initiative qui favorisera la sensibilisation des plus jeunes à l'acceptation de la différence.

Du côté des loisirs, notre rubrique « Et si on… jouait ensemble » propose des jeux de société disponibles auprès de notre Ludothèque provinciale. Vous découvrirez l'avis éclairé de jeunes et de parents de notre service qui ont testé ces jeux pour vous.

Enfin, pour terminer sur une touche d'humour, Liam, jeune du service Autilux, présentera sa blague du jour.

L'implication de nos bénéficiaires est donc plus que jamais présente que ce soit en tant que journaliste, rédacteur ou comme témoin privilégié.

Avant de conclure, un dernier mot sur « Notre projet à la loupe » qui présente une initiative intéressante en faveur des personnes sourdes, la création d'un lexique médical. Ce lexique est gratuit et disponible sur demande auprès du DHAMO.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire de notre revue, prenez contact avec notre service, la revue est gratuite.





Elle est également téléchargeable sur le site de la Province, dans l'onglet /Social/Personnes handicapées ou à l'adresse suivante :



www.province.luxembourg.be/fr/la-revue-l-entree-des-artistes.html?IDC=3839&IDD=93923#.U_7akfl_uSY



Contact



DHAMO
Rue Zénobe Gramme, 30
6700 Arlon
Tél. : 063/212 407
Email : sahmo@province.luxembourg.be



Focus sur La « S » Grand Atelier à Vielsalm

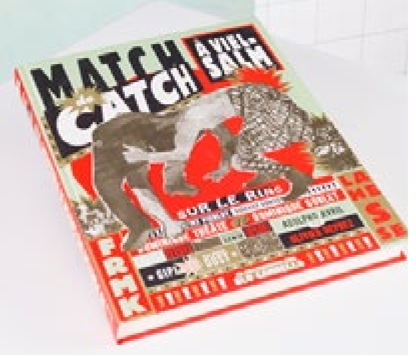
La « S » Grand Atelier est une association artistique et culturelle rattachée à l'ASBL *Les Hautes Ardennes*, structure d'aide aux personnes porteuses d'un handicap mental. Ses ateliers et son espace polyvalent (salles d'exposition et de spectacle) se situent sur le site de l'ancienne caserne de Rencheux, à Vielsalm. La vocation première de l'association est d'encourager et de valoriser la création des artistes porteurs d'un handicap mental et ainsi favoriser leur reconnaissance culturelle et sociale.

Des ateliers quotidiens bousculés par des résidences d'expérimentations diverses…

Les artistes de *La « S »* travaillent tous les jours dans des ateliers de création encadrés par des animateurs, professionnels de l'art ; des ateliers de peinture, gravure, sculpture et création de mobilier en bois, musique, design textile, …

Ce rythme journalier est régulièrement et volontairement bousculé par des résidences d'artistes extérieurs, des résidences de créations communes et d'expérimentations diverses. Car *La « S »* n'est pas fermée sur elle-même. La mixité, sous toutes ses formes, y règne d'ailleurs en maître-mot. Au lieu de renfermer ses pratiques de création dans l'enceinte rassurante des catégories qui les isolent sous prétexte de les protéger du contact avec l'art contemporain, *La « S »* souhaite au contraire provoquer des rencontres dont les enjeux reposent avant tout sur les compétences artistiques de son public et non pas seulement sur ses déficiences (même si ces déficiences sont la source des singularités formelles).

Production, diffusion, exportation

©Nicolas BOMAL

La plupart des œuvres produites et des projets naissant de ce travail en ateliers et résidences est visible sur leur lieu de création, à Vielsalm, au travers de visites, expositions et manifestations diverses.

Mais *Le Grand Atelier* s'exporte et diffuse ses œuvres dans tous les milieux culturels – et non exclusivement ceux liés au handicap mental, en Belgique comme à l'étranger.

Parmi ces exportations, citons peut-être les plus médiatisées comme *« Match de Catch à Vielsalm »* (bande-dessinée, résultat de la rencontre prolifique entre les artistes de *La « S »* et les bédéistes contemporains des *Editions Frémok* basées à Bruxelles), *The Choolers* (groupe « Rap & Roll » inédit, composé de musiciens indépendants et musiciens déficients mentaux) ou encore l'exposition de poupées *« Knitting Dolls »*…

En ce moment…

Vous l'aurez compris, *La « S »* est une association en mouvement perpétuel et son actualité souvent très riche. Nous avons retenu trois projets parmi celle-ci.
Présentation !

Insider Design



©Nicolas BOMAL

Insider Design est un projet d'exposition qui se présente comme un ensemblier. Un intérieur de maison habillé des productions des ateliers de design textile et bois. Ces productions sont tout à fait singulières et sont un parfait exemple du travail de mixité mené à *La « S »*. Le mobilier en témoigne tout particulièrement! Sur une structure réalisée par Luc BIENFAIT, animateur de l'atelier, différents artistes handicapés (Joseph LAMBERT, Rita ARIMONT et Emmanuel CORDONNIER) proposent un habillage répondant à leurs propres logiques et compétences. En résultent des créations fonctionnelles dont l'apport de chacun est clairement visible ; sorte de troisième langage issu de deux modes d'expression distincts. Ces buffets, commodes, bancs, fauteuils, étagères et autres sont également mis en valeur par différentes productions de l'atelier textile, ce qui témoigne d'une certaine transversalité au niveau des ateliers.

Fran Disco

Autre projet tout aussi surprenant, celui de Marcel SCHMITZ : Fran Disco. Depuis 2011, cet architecte et bâtisseur s'est lancé dans la construction d'une ville imaginaire faite de carton et de scotch. Dans celle-ci, les gratte-ciel côtoient les monuments historiques des grandes cités européennes et les tunnels TGV débouchent dans la cour d'un château-fort. La principale entreprise de cette ville, selon son auteur, fabrique des « chicons » dans des serres où les ouvriers travaillent nus… Fran Disco propose aussi à ses fidèles de plonger directement dans une piscine après l'office célébré dans la cathédrale ou encore de prendre un hélicoptère dans le "sabena" (aéroport) pour aller au concert…

Après avoir été présentée à Genève au Forum Meyrin, cette ville ne cesse de se développer et de s'étendre. Marcel s'est quant à lui offert les services de Thierry VAN HASELT, dessinateur et bédéistes aux éditions Frémok.



Barbara dans les bois



© Nicolas CLEMENT

En observation à *La « S »* pour un projet de court-métrage coproduit par l'AJC (Bruxelles), le photographe Nicolas CLÉMENT a voulu s'imprégner du lieu, des différentes démarches des artistes, de leurs travaux, de leurs univers et y développer un documentaire à caractère expérimental.

A la rencontre de Barbara MASSART, il a pu observer l'intention du vêtement à créer, les gestes de la tricoteuse et surtout les histoires liées à ces créations textiles singulières...

Dès lors est née l'idée de mettre en scène Barbara et ses créations dans l'environnement qu'elle a choisi comme écrin naturel, la forêt domaniale de Vielsalm.

Ce court métrage vient d'être tourné, en Super 8, et est actuellement en court de production…

Ces trois projets ne sont qu'un bref échantillon des activités développées à *La « S » Grand Atelier*…

N'hésitez à visiter leur site !

Contact

***La « S »* Grand Atelier**
Place des Chasseurs ardennais, 31
B-6690 Vielsalm
Tél : 080/281 151
Fax : 080/281 150
Email : direction@lasgrandatelier.be
Web : www.lasgrandatelier.be
La « S » Grand Atelier est soutenu par : Les Hautes Ardennes, la Province de Luxembourg, la Commune de Vielsalm et l'AWIPH.



Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI
Tél : 071/205 711
Bureau régional de Libramont
Tél : 061/230 360
Web : www.awiph.be

Conférences - Journées d'études

Les jeunes à Haut Potentiel et l'école : l'adaptation réciproque.
Samedi 4 octobre 2014, à l'Athénée Royal à Bastogne, de 9h00 à 16h30.

Contact :
IMP provincial Ethe
Tél : 063/588 845 – 0497/444 594
Email : parcours.commun@province.luxembourg.be

La violence au cœur de la nature humaine.
Vendredi 10 octobre 2014, au Centre culturel de Libramont, de 8h30 à 16h30.

Contact :
Service provincial Social et Santé
Études et documentation sociales
Tél : 063/212 236
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Le logement, un droit pour tous.
Par un spécialiste du Service Public de Wallonie, à la Maison du Village à Bertrix.

- **Vendredi 17 octobre 2014 : les droits et devoirs des propriétaires et des locataires (+ bail)**.
- **Vendredi 7 novembre 2014 : les primes de la Région Wallonne.**

Contact :
Vie féminine
Tél 061/414 264
Email : antenne-centre-ardenne@viefeminine.be

Femmes et vieillissement.
(Exposition dès le 28 octobre).
Mardi 4 novembre 2014 dès 9h00, à l'Hôtel de Ville de Bastogne,

Contact :
CAL Luxembourg
Tél : 061/225 060
Email : courrier@cal-luxembourg.be

Ciné-débat sur la « Traite des Etres Humains.
Vendredi 17 octobre à 13h00, à la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont. Projection du film GHOSTS de Nick BROOMFIELD

Conférence sur les violences sexuelles par le Dr SALMONA (Psychotraumatologue, Paris).
Mercredi 22 octobre à 19h00**,** à la Chambre de Commerce de Libramont.

Pour les deux activités : Participation gratuite - Réservation indispensable.

Contact :
Service provincial Social et Santé
Égalité des chances
Tél : 063/212 229
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Nouveau spectacle d'Alvéole « Sur les traces de Léa ».
Théâtre-débat sur le thème des violences conjugales.
Samedi 29 novembre à 20h00, au Petit théâtre de la Maison de la Culture d'Arlon.

Participation gratuite - Réservation indispensable.
Tél : 063/245 850

Vendredis du social.
Au Palais Abbatial de Saint-Hubert, de 8h30 à 12h30.

- **Vendredi 17 octobre 2014** : **Le commerce équitable en province de Luxembourg.**
- **Vendredi 21 novembre 2014 :** (sous réserve) **Abus sexuel : fille et garçon - Mêmes dégâts ?**
- **Vendredi 12 décembre 2014 : Le milieu carcéral en province de Luxembourg : Réalités et perspectives.**

Contact :
Service provincial Social et Santé
Études et Documentation Sociales
Tél : 063/212 236
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Salons - Foires - Fêtes - Expositions

1001 familles, la famille dans tous ses états !
Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2014,
au WEX à Marche-en-Famenne.
Salon dédié aux familles.

Contact :
1001 familles
Tél : 084/340 800
Web : www.1001familles.be
Email : 1001familles@wex.be

Relais pour la Vie.
Du Samedi 8 au dimanche 9 novembre 2014, à partir de 16h00, durant 24h, au Wex de Marche-en Famenne.

Contact :
Relais pour la Vie
Tél : 02/743 37 32
Email : info@relaispourlavie.be
Web : www.relaispourlavie.be

Dizaine de l'Égalité.
Du mercredi 12 au vendredi 21 novembre 2014.
Chaque jour sera consacré à une thématique développée en lien avec l'Égalité.
Au programme, des ateliers, des conférences, des expositions, des ciné-débats, des pièces de théâtre dans toute la province.

Contact :
Service provincial Social et Santé - Égalité des Chances
Tél : 063/212 229
Email : sp.social@province.luxembourg.be

Exposition parcours « Homophobie ».
Du lundi 10 au vendredi 23 novembre 2014, à la Maison Legros de Barvaux-sur-Ourthe.

Contact :
Centre culturel de Durbuy
Tél : 086/219 871
Email : info@ccdurbuy.be
Web: www.ccdurbuy.be

Festival Citoyen « La peur de l'autre ».
Du lundi 17 au vendredi 21 novembre 2014, à Marche-en-Famenne.
Animations dans les écoles, concours d'affiches, cinéma, spectacle, exposition…

Contact :
Fondation Merci
Tél : 084/320 881
Email : info@lamerci.be

Salon « Les jeunes ont du talent ».
Samedi 24 novembre 2014, de 10h00 à 18h00, à la Halle aux foires de Libramont.

Contact :
Infor Jeunes Luxembourg
Tél : 063/236 898
Email : lesjeunesontdutalent@inforjeunes.be

Campagne du Ruban blanc.
Du 25 novembre au 6 décembre 2014.
Campagne de prévention destinée à lutter contre les violences faites aux femmes.
Au programme, des actions de sensibilisation, un festival du film et des pièces de théâtre dans toute la province.

Contact :
Service Provincial Social et Santé - Égalité des Chances
Tél : 063/212 229
Email : sp.social@province.luxembourg.be
Plus d'infos sur www.province.luxembourg.be/fr/axe-violence.html?IDC=3832, dès le 20 octobre 2014.

Journée du Handicap : Ensemble avec nos différences.
Mercredi 3 décembre 2014, de 9h30 à 18h30, à la Maison de la Culture d'Arlon.
Exposition, atelier, animation, théâtre, concert…

Contact :
Province de Luxembourg - DHAMO
Tél : 063/212 407
Email : sahmo@province.luxembourg.be

Formations

Nos désirs font désordre.
Lundi 13 octobre 2014, de 9h30 à 16h30 à Salle Lorraine de la Mutualité Chrétienne d'Arlon
Inégalité de genre, rôle des hommes et des femmes…

Contact :
Vie féminine
Tél : 063/225 625
Email : luxembourg@viefeminine.be

Harcèlement en milieu scolaire.
Mardis 4 et 18 novembre 2014, de 9h00 à 12h30, à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne,

Contact :
Centre Local de Promotion de la Santé
Tel : 084/310 504
Email : clps.lux@skynet.be

www.lureso.be

Le social sur la toile !

- Petite enfance/Jeunesse
- Personne âgée/Handicap
- Emploi/Formation
- Santé/Logement
- Aide sociale/Aide aux familles
- Justice/Citoyenneté

- Le site de référence pour le secteur Social et Santé en province de Luxembourg
- 1.200 organismes répertoriés



Une initiative de



Éditeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur Général provincial - Place Léopold, 1 - 6700 Arlon
com.social.sante@province.luxembourg.be · imprimerie@province.luxembourg.be





Études et documentation sociales
Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Téléphone : 063 212 752 - Fax 063 212.245
E-mail : sp.social@province.luxembourg.be



www.province.luxembourg.be